

INTRODUCTION	3
1. CADRE GÉNÉRAL	4
2. INSTANCES DE LA LIGUE	8
2.1 MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2018	9
2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION (ELU EN JUIN 2018)	12
3. L'EQUIPE	13
3.1 LES PERMANENTS	13
3.2 LES DÉTACHÉS	15
4. LES ACTIONS MENÉES PAR LA LIGUE BRUXELLOISE POUR LA SANTÉ MENTALE	17
4.1 ECHANGES ET ÉLABORATIONS :	16
4.1.1 LES GROUPES DE TRAVAIL	17
GROUPE DE TRAVAIL « PRATIQUES CLINIQUES AVEC LES JUSTICIABLES »	17
GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL »	17
GROUPE DE TRAVAIL « LOGOPÈDES EN SERVICE DE SANTÉ MENTALE »	18
GROUPE DE TRAVAIL « ASSISTANTS SOCIAUX »	19
GROUPE DE TRAVAIL « CONFIDENTIALITÉ EN SANTÉ MENTALE »	22
GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHIATRES »	23
GROUPE TECHNIQUE DES COORDINATEURS	23
GROUPE DE TRAVAIL « PLAIDOYER NATIONAL » (PLATEFORME NATIONALE)	25
MALADIES D'AMOURS	26
LE GROUPE DE TRAVAIL « RECUEIL DES DONNÉES »	26
4.1.2 COORDINATIONS THEMATIQUES	27
COORDINATION « ADOLESCENCE EN SANTÉ MENTALE »	27
COORDINATION « SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ »	29
COORDINATION « EXIL ET SANTÉ MENTALE »	33
COORDINATION « PERSONNES AGÉES ET SANTÉ MENTALE »	35
L'INTER-COORDINATION EC(H)O	36
IMAGES MENTALES	37
4.1.3 LE COLLOQUE « GOUVERNER LE SOIN, SOIGNER À CONTRE-COURANT »	38
4.1.4 COLLOQUE DU 18 ET 19 OCTOBRE 2019 « LE COUPLE À L'ÉPREUVE DE LA FAMILLE »	39
4.2 REPRÉSENTATION	43
4.2.1 REPRESENTATIONS ET PARTICIPATIONS	45
4.3 RECHERCHE	44
4.3.1 REFORME 107	44
4.3.2 LE RECUEIL DE DONNÉES	45
4.4 INFORMATION	46
4.4.1 CONGRES, COLLOQUE, SEMINAIRES, JOURNEES D'ETUDE ET FORMATIONS	46
4.4.2 LES RELAIS D'INFORMATION DES MEMBRES/PARTENAIRES ET AUX MEMBRES	47
4.4.3 PSYCENDOC	52
4.4.4 DU COTÉ DU SECRÉTARIAT ET DE LA DIRECTION	53
4.4.5 DEQ 3 - DEMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE	54

L'année 2019 a été marquée par les **élections fédérales, régionales, communautaires et européennes**. Les premiers mois ont ainsi été consacrés à diffuser le **mémoire de la Ligue et le Plaidoyer** rédigé avec le Crésam, le Steunpunt Geestelijke Gezondheid, Psytoyens, Similes et UilenSpiegel. Il a fallu ensuite suivre les résultats des négociations en vue de former de nouvelles majorités, avec notamment une analyse des accords de gouvernements et des prises de contact avec les nouveaux cabinets ministériels. La Ligue a participé au débat pré-électoral mis en place avec l'Equipe, avant d'organiser, en décembre, un colloque sur les politiques en santé mentale et les recommandations émergeant du terrain. Une journée qui a rassemblé 250 personnes issues d'horizons très divers, témoignant d'un intérêt large et d'une dynamique de plus en plus inter-sectorialisée.

Au niveau fédéral, l'actualité en 2019 est marquée par la mise en place d'un groupe de travail sur le **107** pour personnes âgées, le vote de la loi sur la qualité des soins qui apporte une série de précisions concernant l'exercice des métiers du soin, dont les médecins et les psychologues qu'on retrouve dans beaucoup de nos services. Ce sont aussi des débats sur le dossier du patient, avec une notable prise de position du Conseil supérieur de la santé en matière de diagnostic en santé mentale (sur base du DSM5), à travers un avis qui rejoint un certain nombre de positions de nos praticiens. Dans les médias, la santé mentale est de plus en plus présente. En parler plus et surtout en parler mieux, voilà un des enjeux pour aujourd'hui et demain, afin de pouvoir contribuer à déstigmatiser cette problématique vécue de façon diverse par nombre de nos concitoyens•nes.

En interne, la mue entamée en 2018 se poursuit, avec **des changements au sein de l'équipe**, mais aussi des réflexions en AG, en CA et en équipe pour mieux définir les objectifs, les missions et le fonctionnement de la Ligue. Une étape symbolique a été franchie en décembre avec le **changement de nom** de l'ASBL, devenue Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, afin de mieux coller aux attentes de certains de nos membres et aux évolutions institutionnelles en cours à Bruxelles.

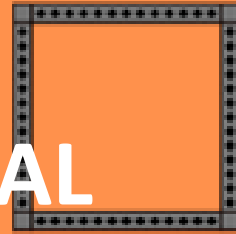
L'équipe de la Ligue s'est beaucoup investie sur de nombreux dossiers, essayant d'être présente dans divers cénacles, et de rencontrer une multiplicité d'acteurs.

Le présent rapport d'activités se veut un témoignage de ces multiples dynamiques. Sa présente mouture est une première tentative pour mieux rendre compte de tout le travail réalisé tout en essayant d'être plus concis. Un tel document vaut davantage par les échanges qu'il suscite et nous restons à votre disposition pour discuter des actions menées et surtout à venir.

Bonne lecture !

Yahyâ HACHEM SAMII
Directeur

1. CADRE GÉNÉRAL



Héritière de la Ligue Nationale Belge d'Hygiène Mentale, l'ASBL a été créée en 1977 sous le nom de Ligue Bruxelloise Francophone pour la Santé Mentale, avec comme mission de **promouvoir les questions, enjeux et pratiques de santé mentale**, notamment par l'organisation **d'espaces et temps d'échanges**. Depuis début 2019, elle est aussi la Fédération des Services de santé mentale (SSM) agréés par la Commission Communautaire Française (CoCoF¹) à Bruxelles².

La santé mentale est une composante essentielle de la santé, qui permet à chacun d'être en lien avec soi-même, de vivre avec les autres, de faire face aux difficultés de la vie, d'investir son environnement, de créer, de participer et contribuer à la vie en société, y compris de façon atypique. La santé mentale ne se réduit pas à l'absence de maladie : bon nombre de personnes sont atteintes d'un trouble mental mais parviennent à vivre de façon satisfaisante avec, si besoin, une aide appropriée.

Dans ce cadre, la Ligue veut **promouvoir la santé mentale en développant les liens, la concertation et l'élaboration entre professionnels, publics et politiques** en matière de santé mentale et en portant les constats, demandes et **revendications de ses membres** auprès des responsables concernés. Elle veut contribuer à changer ce qui nuit à la santé mentale et à rendre plus visible ce qui y contribue.

La Ligue **défend une conception** de la santé mentale qui considère la personne dans sa globalité, en tenant compte des multiples facteurs (psychiques, biologiques, culturels, socio-économiques...) déterminant ses difficultés. Elle soutient la diversité des formes d'interventions et des intervenants, qui offre le choix entre différentes modalités et donc une plus grande accessibilité pour tous. Elle défend et promeut une éthique qui considère chaque intervention comme un dialogue original, au travers d'une rencontre spécifique où chacun·e est partenaire de la relation et où les choix de la personne sont au cœur du processus de soin.

La Ligue est d'abord un lieu **d'échanges et d'élaborations**. Elle accueille, soutient ou organise des groupes de travail qui réunissent chaque semaine des dizaines de travailleurs de terrain autour de thématiques en lien avec la santé mentale. Ces personnes sont issues de nombreux secteurs de travail, publics ou privés, recouvrant des champs aussi divers que l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, les services aux personnes âgées, l'aide aux personnes en exil, aux personnes en grande précarité, aux personnes souffrant d'addictions, etc. Elles discutent de leurs pratiques, des contextes dans lesquels elles doivent agir, des politiques menées ou de celles souhaitées pour une meilleure réponse aux besoins de la population.

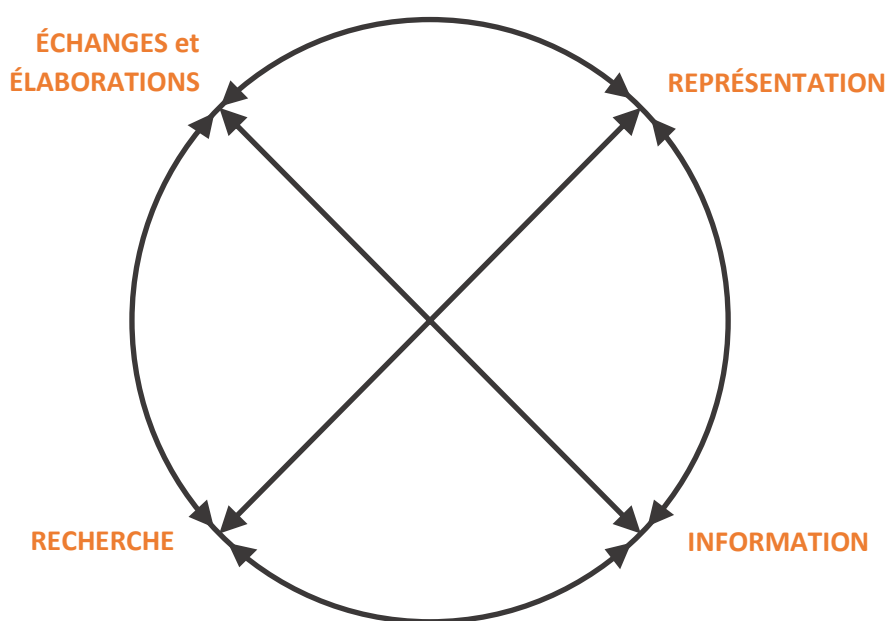
Elle **participe, soutient ou organise** des espaces de coordination, des séminaires, des séances d'information et de formation, formule des recommandations et suit les politiques menées en santé mentale à Bruxelles, en Belgique et ailleurs. Elle **prend position** sur les enjeux de la santé mentale et essaie d'améliorer la compréhension de ces enjeux. Elle **représente** les services dont elle est la fédération et se concertent avec les autres instances représentatives, tant en santé mentale que de l'ambulatoire.

¹ Vous trouverez en fin de rapport un Glossaire reprenant les acronymes utilisés.

² Les 22 services agréés auxquels s'ajoutent 2 services subsidiés en initiative et qui sont en attente d'agrément.

À l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, elle cherche à les traduire en question de recherche et mène des études sur base de données quantitatives et qualitatives récoltées auprès des acteurs de terrain. Enfin, la Ligue est un vecteur d'information et de sensibilisation, auprès des professionnels, du public et des politiques.

Afin de répondre à sa finalité, la Ligue remplit **4 missions principales** :



Ces **4 missions** se répondent et se retrouvent réunies dans les différentes actions menées par la Ligue.

1. ÉCHANGES ET ÉLABORATIONS :

- être à l'écoute des acteurs de terrain et soutenir l'élaboration collective,
- mettre en place des espaces participatifs,
- assurer l'organisation et la mise en œuvre des coordinations thématiques et de groupes de travail en partenariat avec les services qui détachent des personnes pour ces travaux,
- mettre les acteurs bruxellois en réseau,
- faciliter l'organisation des secteurs impliqués,
- pouvoir susciter et/ou alimenter le débat sur les problématiques traitées,
- pouvoir susciter et/ou alimenter les échanges entre acteurs politiques et acteurs de terrain,
- être à l'écoute de nouvelles pratiques,
- soutenir les acteurs des secteurs concernés,
- contribuer à faire évoluer les secteurs concernés.

2. REPRÉSENTATION :

- prendre position sur les enjeux de la santé mentale,
- influencer la compréhension et la prise en considération de la santé mentale,
- s'impliquer dans les différents lieux d'échange, de concertation et de décision en matière de santé mentale et d'ambulatoire à Bruxelles,
- intégrer et veiller à ce qu'une place soit donnée à la parole et les idées des premiers concernés dans les actions et débats des secteurs et des politiques impliqués,
- favoriser l'approche *bottom-up* et les pratiques qui reconnaissent et prennent en compte la parole et les idées des premiers concernés,
- fédérer et représenter les services de santé mentale en CoCoF auprès des politiques, de l'administration et des espaces de concertation sociale.

3. RECHERCHE :

- être à l'écoute des questions qui traversent le champ de la santé mentale, pour les traduire en questions de recherche,
- mener de façon objective et rigoureuse des enquêtes, études, recherches qui, sur base de méthodologies et de données scientifiques, aident à la compréhension des problématiques traitées, produisent des analyses et aboutissent à des recommandations,
- assurer une veille scientifique,
- collecter les données utiles,
- développer une expertise sur la situation bruxelloise, en lien avec les acteurs de terrain ainsi qu'avec les travaux menés sur les plans national et international,
- articuler les enjeux politiques et les pratiques cliniques.

4. INFORMATION :

- diffuser les travaux sur les problématiques traitées, tant ceux de la Ligue que ceux d'autres acteurs, à destination des professionnels, des politiques et du grand public,
- assurer une veille sur l'actualité et les initiatives en cours,
- mettre à la disposition des acteurs de terrain les informations et outils utiles à leurs actions,
- organiser et co-organiser des séminaires, journées d'études, colloques sur des thématiques qui mettent en lumière des questions, problématiques, enjeux, pratiques et perspectives en santé mentale,
- effectuer un travail de vulgarisation pour faciliter l'accès de tous aux connaissances sur la santé mentale,
- sensibiliser les acteurs sur certains besoins moins connus ou traités, notamment par le biais de colloques ou journées d'études,
- sensibiliser le grand public sur les problématiques traitées, leurs réalités et les actions entreprises,
- fournir au grand public les éléments utiles pour alimenter le débat démocratique et les innovations sur les problématiques traitées.

Si on se réfère au décret de l'ambulatoire établi en 2009 par la CoCoF, 7 missions nous sont dévolues (art.142). Elles se retrouvent dans les 4 axes ci-dessus comme suit :

	Echanges et élaborations	Représentation	Recherche	Information
1° offrir son aide et ses conseils à ses affiliés	X		X	X
2° développer les échanges et les réflexions entre ses affiliés	X		X	
3° coordonner et promouvoir les actions menées par ses affiliés	X	X		X
4° assurer la diffusion de l'information parmi ses affiliés et relative à ses affiliés				X
5° développer une coordination avec les autres organismes de la Santé, de l'Action sociale, de la Famille et de la Cohésion sociale, sans exclure d'autres partenaires	X	X		
6° promouvoir la formation continuée des travailleurs de leurs affiliés	X			X
7° effectuer des travaux de recherche, d'enquête, d'étude et de publication dans les matières social / santé			X	X

2. INSTANCES DE LA LIGUE



L'**Assemblée générale** (AG) est composée de personnes morales reconnues, actives en matière de santé mentale.

Le Conseil d'administration (CA) est composé de maximum 15 représentants de services membres de l'Assemblée générale (dont 10 des SSMs CoCoF). Il supervise le fonctionnement de l'ASBL et définit les lignes directrices sur les multiples dossiers traités à la Ligue. En 2019, il a continué à se tenir au rythme de deux matinées par mois.

Les AG participatives se sont poursuivies afin de pouvoir échanger sur les questions et enjeux en cours. Cette méthode permet de renforcer des liens internes plus dynamiques entre membres, CA et permanents de la Ligue, de suivre les évolutions des besoins et des situations, d'être conscientisés sur les très nombreux débats d'actualité, et de prendre part aux actions qu'il convient de mener.

Trois AG participatives se sont réunies : le 4 février, consacrée à la présentation d'une étude de la Ligue sur 107, le memorandum et à la réforme du décret de 2009 ; le 3 juin, sur la situation politique, le recueil de données et la législation concernant le dossier du patient ; et le 25 octobre, centrée sur le nouveau paysage politique Bruxellois sorti des urnes et au tout nouveau rapport du KCE sur l'état de l'offre et des besoins en Santé Mentale en Belgique.

Une AG statutaire ordinaire s'est tenue le 3 juin (après une première tentative le 1 avril qui n'a pu se tenir faute de quorum) et une AG extraordinaire le 16 décembre (centrée sur la modification de plusieurs points des statuts dont le nom de l'ASBL).

Fin 2019, la Ligue a donc introduit une demande de changement d'agrément à la CoCoF concernant le nom de l'ASBL et la reconnaissance en tant qu'organisme de coordination et de représentation.

Dans une visée de meilleure connaissance mutuelle, l'équipe de la Ligue a entamé dès janvier 2019 une tournée des services membres, en proposant de rencontrer les équipes. Les objectifs étant de découvrir la diversité des réalités de travail, d'entendre les attentes des membres à l'égard de la Ligue et de renforcer la proximité entre les permanents de la Ligue et les travailleurs des services œuvrant chaque jour en faveur de la santé mentale à Bruxelles.

Plusieurs administrateurs et le directeur ont rencontré le 13 septembre l'équipe du Centre Benenson Belgique qui a demandé à devenir membre de la Ligue. Cette adhésion, ainsi que d'autres, seront votées par les membres lors de la prochaine AG ordinaire, en 2020.

2.1 MEMBRES DE LA LIGUE AU 31 DECEMBRE 2018

SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE		
A.N.A.I.S.	Avenue Maréchal Foch 35, 1030 Bruxelles	02 242 11 36
Centre Chapelle-aux-Champs ASBL	Clos Chapelle-aux-Champs 30/3049, 1200 Bruxelles	02 764 31 20/43
Centre de Guidance de Saint-Gilles	Rue de la Victoire 26, 1060 Bruxelles	02 542 58 58
Centre de Guidance d'Etterbeek	Rue de Theux 32, 1040 Bruxelles	02 646 14 10
Centre de Guidance d'Ixelles <i>Adultes</i>	Rue de Naples 35, 1050 Bruxelles	02 515 79 10
<i>Département enfants, adolescents et familles</i>	Rue Sans Souci 114, 1050 Bruxelles	02 515 79 01
Centre Médico-Psychologique du Service Social Juif	Avenue Ducpétiaux 68, 1060 Bruxelles	02 538 81 80
D'Ici et d'Ailleurs	Rue Fernand Brunfaut 18 B, 1080 Bruxelles	02 414 98 98
Free Clinic	Chaussée de Wavre 154 A, 1050 Bruxelles	02 512 13 14
La Gerbe	Rue Thiéfry 45, 1030 Bruxelles	02 216 74 75
Le Chien Vert	Rue Eggerickx 28, 1150 Bruxelles	02 762 58 15
Le Grès	Rue des Trois Ponts 51, 1160 Bruxelles	02 660 50 73
Le Méridien	Rue du Méridien 68, 1210 Bruxelles	02 218 56 08
Le Norois	Boulevard De Smet de Nayer 597, 1020 Bruxelles	02 478 82 40
Le Sas	Rue de la Marne 85, 1140 Bruxelles	02 242 07 63
Nouveau Centre Primavera	Rue Stanislas Legrelle 48, 1090 Bruxelles	02 428 90 43/04
Psycho-Etterbeek	Rue Antoine Gautier 106, 1040 Bruxelles	02 735 84 79
S.S.M. Champ de la Couronne	Rue du Champ de la Couronne 73, 1020 Bruxelles	02 410 01 95
Service de Santé Mentale « L'Adret »	Avenue Albert 135, 1190 Bruxelles	02 344 32 93
Service de Santé Mentale Sectorisé de Forest - Uccle et Watermael-Boitsfort	Avenue de Fré 9, 1180 Bruxelles	02 375 10 06
<i>Centre Psycho-Médical pour adultes</i>	Avenue de Fré 9, 1180 Bruxelles	3 375 10 06
<i>Centre de Guidance pour enfants, adolescents et familles</i>	Avenue Bel Air 88, 1180 Bruxelles	02 343 22 84
<i>Centre de Santé mentale de Watermael-Boitsfort</i>	Rue de la Vénérie 19, 1170 Bruxelles	02 672 78 16

Service de Santé Mentale de l'U.L.B.	Boulevard du Triomphe, C.P. 254 1050 Bruxelles	02 660 59 26
<i>La Plaine</i>	Boulevard du Triomphe, C.P. 254 1050 Bruxelles	3 660 59 26
<i>Psy-Campus</i>	Avenue Buyl 127, C.P. 184, 1050 Bruxelles	02 650 20 25
<i>Centre de Guidance</i>	Rue Haute 293, 1000 Bruxelles	02 503 15 56
Ulysse	Rue de l'Ermitage 52, 1050 Bruxelles	02 533 06 70
Wolu-Psycho-Social	Chaussée de Roodebeek 471, 1200 Bruxelles	02 762 97 20
SERVICES DE SANTÉ MENTALE BRUXELLOIS AGRÉÉS PAR LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE (COCOM)		
Centre Exil ASBL	Avenue de la Couronne 282, 1050 Bruxelles	02 534 53 30
Centre de Guidance l'Été – <i>Enfants</i>	Rue d'Aumale 21, 1070 Bruxelles	02 526 85 48
<i>SSM L'Été à la Rosée</i>	Rue des Mégissiers 12, 1070 Bruxelles	02 522 62 26
<i>L'été - Secteur famille</i>	Rue d'Aumale 21, 1070 Bruxelles	02 526 85 57
Centre de Guidance S.E.S.A.M.E.	Rue du Canal 61, 1000 Bruxelles	02 279 63 42/53
Centre de Santé Mentale Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 10, 1000 Bruxelles	02 218 33 76
STRUCTURES PSYCHO-SOCIO-THÉRAPEUTIQUES		
Enfants		
Les Blés d'Or	Dieweg 57, 1180 Bruxelles	02 374 62 46
La Lice	Chaussée de Wavre 520, 1040 Bruxelles	02 646 73 24
Parhélie	Avenue Jacques Pastur 45, 1180 Bruxelles	02 373 82 10
Adultes		
Club Antonin Artaud	Rue du Grand Hospice 6, 1000 Bruxelles	02 218 46 34
Le Canevas	Rue du Collège 55, 1050 Ixelles	02 645 00 70
Wolvendael	Rue de l'Équateur 22-24, 1180 Bruxelles	02 375 28 70
HÔPITAUX ET SERVICES HOSPITALIERS		
Le Quotidien – Hôpital de Jour de Fond'Roy	Avenue J. Pastur 43, 1180 Bruxelles	02 379 02 12
SERVICES D'AIDE « TOXICOMANIES ET ASSUÉTUDES »		
C.A.P.I.T.I. (Centre d'Accueil Post Pénitentiaire – Information aux Toxicomanes Incarcérés)	Avenue Albert 29, 1190 Bruxelles	02 538 47 90

Centre Médical Enaden	Chaussée de Gand 1018-1022, 1082 Bruxelles	02 465 63 90
Unité d'Hébergement de Séjour Court	Chaussée de Gand 1018-1022, 1082 Bruxelles	3 465 63 90
Unité Ambulatoire	Rue Saint-Bernard 114, 1060 Bruxelles	02 534 63 73
Unité d'Hébergement de Crise	Rue Saint-Bernard 114, 1060 Bruxelles	02 534 58 73
Unité de Jour	Avenue Van Volxem 168, 1190 Bruxelles	02 644 55 72
L'Orée (Centre de Jour Psychothérapeutique pour Adultes ayant des problèmes d'assuétudes)	Avenue Maréchal Joffre 149, 1180 Bruxelles	02 347 57 57
INITIATIVES D'HABITATIONS PROTÉGÉES (I.H.P.)		
Messidor	Rue des Guildes 9-11, 1000 Bruxelles	02 223 49 52
CENTRE MULTI-AGRÉMENTS		
Entr'Aide des Marolles ³	Rue des Tanneurs 169, 1000 Bruxelles	02 510 01 80
RECHERCHE ET FORMATION		
A.R.P.P. (Association pour la Recherche en Psychothérapie Psychanalytique)	Square Vergote 17, 1200 Bruxelles	02 772 24 72
IEFSH (Institut d'Etudes de la Famille et des Systèmes Humains)	Rue Vilain XIII 38, 1050 Bruxelles	02 646 43 67
IFISAM (Institut de formation à l'Intervention en Santé Mentale)	Rue du Château 25, 1470 Bousval	067 44 32 39
ASSOCIATION DE PATIENTS ET DE PROCHES		
Similes Bruxelles	Rue Malibrans 43, 1000 Bruxelles	02 549 02 66
SERVICES D'AIDE ET D'ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE		
Centre de Prévention du Suicide	Rue Gachard 88, 1050 Bruxelles	02 640 51 56 - 02 650 08 69
Télé-Accueil	Gare du Midi 12, BP 101, 1060 Bruxelles	02 538 49 21
SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES		
S.O.S. Viol	Rue Coenraets 23, 1060 Bruxelles	02 534 36 36
SSM EN SUBSIDÉ INITIATIVE		
Le Coin des Cerises	Avenue des Croix de l'Yser 5, 1120 Bruxelles	02 241 16 67
SERVICES PETITE ENFANCE		
La Guise	Avenue du Onze Novembre 57, 1040 Bruxelles	02 735 04 59
La Maison Ouverte	Avenue Georges Henri 251 bis, 1200 Bruxelles	02 770 52 60
SERVICE RÉSIDENTIEL		
Le Tamaris (C.A.S.)	Avenue Edouard de Thibault 41, 1040 Bruxelles	02 734 90 33 - 02 640 20 73

³ Ce service comprend un SSM subsidié en initiative.

2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA s'est concerté deux matinées par mois (17 réunions en 2019). Les réunions sont consacrées au suivi de l'évolution de l'équipe et à de nombreux dossiers concernant la Santé Mentale à Bruxelles. Les prises de position de la Ligue sont décidées en son sein, le CA publie des décisionnaires permettant aux membres de l'ASBL d'avoir un aperçu des points traités et des décisions prises, ce qui soutient la transparence et la cohérence internes.

Le CA a fait une mise au vert le 25 janvier afin de préciser le nouveau cadre de l'ASBL, le directeur y a participé et le groupe a bénéficié de l'accompagnement de la formatrice Magali Pierre du CFIP. La mise au vert a été encadrée par une réunion préparatoire et un débriefing réunissant le président du CA, le directeur et la formatrice. Le travail réalisé a servi de base à la mise au vert en septembre de l'équipe de permanents, avec la même formatrice.

Certaines réunions ont comporté des rencontres avec des acteurs extérieurs. Ainsi, le 10 mai, le CA a invité les 2 coordinateurs régionaux bruxellois du 107, Youri Caels et Christophe Herman, afin d'échanger sur les missions et rôles de chacun, ainsi que sur l'articulation possible entre nos institutions.

Le 14 juin a eu lieu la rencontre entre le CA, les coordinateurs, les coordinateurs-trices thématiques, les animateurs-trices des groupes de travail de la Ligue et l'équipe. L'occasion de faire le point sur le travail réalisé par les groupes d'échanges durant l'année écoulée et d'entendre les projets pour la rentrée de septembre. L'occasion aussi d'échanger et de favoriser des croisements entre les thèmes et les groupes. L'occasion enfin pour le CA de mieux identifier des enjeux que la Ligue se doit de porter.

Le 23 août, c'est au tour de Françoise Daune de rencontrer le CA. En tant qu'ancienne coordinatrice de la plateforme des professionnels de la santé mentale, elle souhaitait demander à la Ligue de prendre le relais, la plateforme s'étant peu à peu arrêtée après les démarches menées contre certaines réformes de la Ministre de la Santé.

Le CA de la Ligue veille aussi à nouer des liens avec les fédérations sœurs de services de santé mentale : celle des SSMs bicommunautaires et la Fédération Wallonne des SSMs. La première a été rencontrée par le président et le directeur de la Ligue au cours de CA réunissant les 5 SSMs CoCoM, la seconde sera vue en 2020. Des contacts sont régulièrement menés avec ces acteurs, notamment au travers de groupes de travail de la Ligue où ils sont invités.

COMPOSITION DU CA AU 31 DÉCEMBRE 2019

Manu Gonçalves, Président (SSM Le Méridien)
Pierre Luminet, Trésorier (SSM U.L.B.)
Noémie Castro, Secrétaire (SSM Le SAS)
François Baufoy (Entr'aide des Marolles)
François Bestgen (SSM Le Chien Vert)
Pierre de Coninck (SSM ANAIS)
Raphaëlle de Menten (SSM Centre Chapelle-aux-Champs)
Jean-Pascal Dochen (SSM WOPS)
Paul Jaumaux (SSM L'Adret)
Dr Nelle Lambert (SSM ULB)
Cédric Petiau (Hôpital de jour le Quotidien)
Sébastien Servranckx (SSM ULB)

Dr Nelle Lambert et Cédric Petiau ont rejoint le CA en cours d'année.

INVITÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Yahyâ Hachem Samii (LBSM - assume le secrétariat)

Les changements planifiés par le CA se sont poursuivis : profil communication, engagement d'un chercheur en Sciences Humaines capable de développer une vision politique, un travail qualitatif et ayant une bonne connaissance du secteur. Durant l'année 2019, la Ligue a connu 3 départs et deux arrivées. Ces mouvements impliquent des procédures de recrutement et sélection, un temps d'adaptation pour l'équipe et une disponibilité pour écoler les nouveaux venus. La volonté de l'ASBL est de pouvoir poser des choix durables. Le remaniement de l'équipe devrait, nous l'espérons, se terminer en 2020.

L'équipe des permanents a participé à une mise au vert le 30 septembre, encadrée par une réunion préparatoire et un débriefing rassemblant la formatrice et le directeur.

Le directeur veille à rencontrer les travailleurs une fois par an entre novembre et décembre afin de réaliser un suivi individuel. L'équipe se réunit minimum une fois par mois (sauf durant l'été) et plusieurs fois concernant des projets plus spécifiques (10 réunions en 2019). La direction a travaillé et clarifié le cadre interne et l'équipe aménage de temps en temps des moments plus informels, entretenant une dynamique positive.

3. L'ÉQUIPE



3.1 LES PERMANENTS

EQUIPE AU 31 DÉCEMBRE 2019

Yahyâ Hachem Samii	Directeur : yhs@lbsm.be
Pascal Banzira	Informaticien : bp@lbsm.be
Philippe Hoyois	Chercheur – sociologue : ph@lbsm.be
Yola Jabbour	Secrétaire : yj@lbsm.be
Natacha Rome	Chargée de mission concertation : nr@lbsm.be
Flore Fifi	Chargée de communication : ff@lbsm.be

MOUVEMENTS DANS L'ÉQUIPE DURANT L'ANNEE

Direction	Yahyâ Hachem Samii		
Secrétariat	Yola Jabbour		
Concertation - Communication	Nadia Rosar (remplacement jusqu'au 14/04/19)		Flore Fifi (à partir du 02/09/19)
Echanges et élaborations	Natacha Rome		
Recherche	Martin Cauchie (jusqu'au 02/11/19)		
	Philippe Hoyois		
Informatique	Pascal Banzira		
Documentation	Ariane Coppens (jusqu'au 24/08/19)		

Mirella Ghisu, chargée de mission concertation est absente pour maladie depuis le 19/02/18. Elle est remplacée d'abord par Nadia Rosar puis par Flore Fifi.

EN MATIÈRE DE RECHERCHE, MARTIN CAUCHIE A QUITTÉ L'ASBL DÉBUT NOVEMBRE. IL A ÉTÉ REMPLACÉ PAR ROBIN SUSSWEIN début 2020, d'où le fait que ce dernier **N'APPARAISSE PAS** encore **SUR LE TABLEAU**.

LES FORMATIONS EN 2019

Yahyâ H. Samii a poursuivi une supervision individuelle (entamée en 2018) auprès d'un membre du groupe Institutions de l'UCL (Chapelle aux Champs), supervision qui s'est clôturée durant le premier semestre.

Yola Jabbour suit depuis septembre 2019 un bachelier en Sciences Administratives afin de pouvoir monter en compétence.

Yahyâ H. Samii, Yola Jabbour et Natacha Rome ont suivi la formation Ideji "Code des sociétés et associations : quels changements pour les ASBLs?", 23 octobre 2019.

Flore Fifi a suivi la formation « RGPD » chez Ideji le 8 octobre 2019.

3.2 LES DÉTACHÉS

Les coordinateurs •trices thématiques sont soutenus •es par la CoCoF ou la CoCoM via des SSM qui peuvent ainsi dégager un temps de travail dévolu à ces coordinations. Elles visent à développer les thématiques qu'elles portent et à les promouvoir au sein de la Ligue et sur Bruxelles. La participation des animateurs •trices de groupes de travail repose sur leur disponibilité propre et sur l'accord de leurs institutions, ils •elles bénéficient comme les coordinations de l'appui des permanents de la Ligue.

LES COORDINATEURS •TRICES THEMATIQUES

La coordination Enfance dépend financièrement de la CoCoM et ce sont les SSMs bicommunautaires qui la portent. En 2019, l'ÉTÉ ASBL, qui a porté jusqu'ici cette coordination, a sollicité les quatre autres SSMs bicommunautaires afin de voir qui pourrait la reprendre. La Ligue est donc en discussion avec la Fédération pour la coordination des services de santé mentale bicommunautaires. La demande du terrain est forte pour que la coordination Enfance redémarre parmi les espaces d'échanges de la Ligue !

L'ULB est en réflexion pour orienter la coordination qu'elle porte vers une nouvelle thématique.

Suite au départ de Noémie Van Snick, le SSM Chapelle aux Champs et le service des Urgences psychiatriques de Saint-Luc repensent les attentes, le contenu et l'organisation de la coordination thématique Urgences UCL.

Nous espérons que ces coordinations soient effectives en septembre 2020. Le directeur de la Ligue a participé à plusieurs réunions en ce sens avec les acteurs concernés. L'équipe vise à améliorer le fonctionnement et la transversalité, comme mentionné plus bas dans le point dédié à la DEQ 3.

Le CA a travaillé sur un projet de convention à passer entre la Ligue et les SSMs portant des coordinations thématiques afin de préciser le cadre de travail et les responsabilités des uns et des autres. Le projet est soumis à discussion avec les concernés •es avant d'être proposé aux SSMs.

LES COORDINATEURS •RICES THÉMATIQUES

Coordination Enfance :	poste vacant
Coordination Exil :	Pascale De Ridder (SSM Ulysse) <i>Contact : exil@lbsm.be</i>
Coordination Adolescence :	Charlotte Wilputte (SSM Chapelle-aux-Champs) Fanny De Brueker (SSM Centre de guidance de Saint-Gilles) <i>Contact : adolescence@lbsm.be</i>
Coordination Personnes Agées :	Sylvie Veyt (SSM WOPS)
Coordination Précarités :	Manu Gonçalves (SSM Le Méridien) <i>contact : cpa@lbsm.be</i>
Coordination Urgences UCL :	Noémie Van Snick jusqu'en octobre 2019 (SSM Centre Chapelle-aux-Champs)

ANIMATEURS •RICES DE GROUPES DE TRAVAIL

Groupe technique :	Samira Kholti (SSM Ulysse)
Assistants •es sociaux •les :	Aurélié Barette (SSM Le Chien Vert) Manu Gonçalves (SSM Le Méridien) <i>contact : social@lbsm.be</i>
Séminaire « Maladies d'amour » : ou pouvoir rencontrer l'inconnu :	Pascale Champagne et Jean Pierre Jacques L'Accueil Valérie Leemans (SSM Champ de la couronne) <i>contact : accueil@lbsm.be</i>

Pratiques cliniques avec les justiciables : **Benjamin Thiry et Elodie Posson** (SPS Prison de Bruxelles) *contact : justiciables@lbsm.be*

Recueil des données et informatisation : **Philippe Hoyois** (LBSM)

Logopèdes : **Marie-Louise Meert** (SSM la Gerbe et Champ de la Couronne) et **Angélique Serruys** (SSM Le Norois) *contact : logo@lbsm.be*

Psychiatres en SSM : **Ann Bryssinck** (SSM Le Méridien)

Réforme du décret de l'ambulatoire : **Yahyâ Hachem Samii** (LBSM)

Confidentialité et pratiques en santé mentale : **Yahyâ Hachem Samii** (LBSM)

4. Les actions menées



4. 1 ECHANGES ET ÉLABORATIONS :

- La Ligue organise **des groupes de travail et des coordinations thématiques**, destinés aux professionnels de terrain et animés par ceux-ci. Ces espaces accueillent et visent des échanges et des élaborations libres autour des pratiques et de l'articulation de celles-ci à des enjeux plus larges, selon les choix et décisions des participants. Les constats, questions et recommandations émanant de ces échanges sont relayés via les permanents de la Ligue vers les instances de celle-ci.
- Prend part aux discussions au sein de **divers lieux de discussions et de décisions traitant de la santé mentale** (Plateforme de Concertation pour la Santé Mentale à Bruxelles, Groupes et comités de la réforme 107 adultes, Bru-Stars...) où elle met en avant les points de vue de ses membres (dont les services ambulatoires).
- Met sur pied ou participe à **tout groupe de travail** qui traite de questions liées à la santé mentale.
- Est en lien avec les **représentants des patients et bénéficiaires** des services, et entend favoriser la participation de ceux-ci dans les débats et instances qui concernent la santé mentale.
- Est en lien avec **les lieux de formation et les associations professionnelles** des métiers actifs en santé mentale, afin de suivre et contribuer aux débats sur l'évolution de ces métiers et les enjeux autour de leur reconnaissance par les autorités.
- Participe à la réflexion pour une meilleure **prévention** en santé mentale, et soutient l'inventivité dans les réflexions et pratiques sur **l'intersectorialité**, en coordination avec les représentants des secteurs de l'Action sociale, de la Santé et de la Promotion de la Santé, ainsi que de nombreux autres services d'aide et de soin.
- Participe à **l'accompagnement et au soutien de projets** qui innovent et tentent d'apporter des solutions complémentaires ou alternatives.
- Participe aux travaux menés **aux niveaux national et international**.

LE CARNET D'ESPACES D'ÉCHANGES

Consultable ici : [CARNET « LA SANTÉ MENTALE SOUS TOUTES SES FORMES » Programme d'espaces d'échanges et septembre 2019 à juin 2020](#)

La Ligue a lancé cette année la publication et la diffusion d'un carnet destiné à renforcer la visibilité des groupes et coordinations, et impliquant de la part des animateurs•trices un travail de synthèse pour présenter les travaux et l'organisation de ceux-ci. Imprimé à plusieurs centaines d'exemplaires, publié sur le web, il vise un public professionnel aussi large que possible afin de faire connaître ces espaces mais aussi de susciter de nouvelles initiatives similaires selon des thématiques émergentes du terrain.

4.1.1. LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA LIGUE

PRATIQUES CLINIQUES AVEC LES JUSTICIABLES

Benjamin Thiry et Elodie Posson

Dates : 11/01, 12/02, 30/04, 11/06, 8/10, 10/12.

Le groupe « Pratiques cliniques avec les justiciables » s'intéresse à **l'actualité des prisons belges** et approfondit chaque année un thème spécifique en lien avec le milieu carcéral.

En 2019, nous avons abordé l'axe de l'espace par le biais du thème de l'exil et de la migration et leur lien avec la délinquance. Les prisons belges présentent une surreprésentation des populations étrangères par rapport au taux national. Il existe donc des influences culturelles au phénomène d'incarcération.

Nous avons donné la parole aux intervenants du Service d'Action Sociale Bruxellois (SASB) qui offre une aide sociale et psychologiques aux détenus étrangers ainsi qu'à ceux de l'ASBL « Ulysse » qui travaillent depuis des années dans l'accueil des personnes ayant migré.

Nous nous sommes intéressés à la notion **de voyage, de déplacement et de leurs effets sur l'identité**. Comme maintenir une conscience de soi-même lorsque tous les repères familiaux et sociaux sont modifiés ? Comment recréer du lien lorsque la personne a vécu des pertes nombreuses et douloureuses ?

Nous avons également évoqué les **démarches administratives laborieuses** (voire kafkaïennes) auxquelles les personnes migrantes sont confrontées.

Nous avons également abordé une question clinique pointue : celle du diagnostic différentiel entre un tableau psychotique et un tableau de perte aiguë des repères existentiels. Ainsi avons-nous posé cette question avec une grille de lecture phénoménologique selon laquelle il n'existe de délire que dans une relation, c'est-à-dire entre au moins deux acteurs.

Après avoir abordé l'axe de l'espace, nous avons abordé celui du temps. Ainsi avons-nous mis en évidence que la justice pour les **mineurs** différerait significativement de celle des adultes. Comment s'opère le passage de l'une à l'autre ? Comment les intervenants de l'aide à la jeunesse préparent-ils l'âge de majorité de leurs bénéficiaires ?

Les deux logiques de justice peuvent-elles collaborer et s'enrichir mutuellement ? Ce thème sera poursuivi au début de l'année 2020.

GROUPE DE TRAVAIL « ACCUEIL »

Valérie Leemans (SSM Champ de la Couronne)

Dates : 25 /01, 22 /03, 24 /05, 28/06, 13/09, 15/11

Depuis 2014, notre groupe de travail explore **l'accueil de façon transversale**, dans le champ de la psychanalyse et en dehors de lui.

Ce groupe de travail a pris la forme d'une intervision théorico-clinique et rassemble, avec une attention portée à la transversalité, des accueillantes en SSM : secrétaires, assistantes sociales et psychologues. Nous constatons le bénéfice de ces échanges sur l'ensemble de nos pratiques d'accueil, la fonction d'étayage et de reconnaissance mutuelle qu'il permet. Ceci consolide la pratique de chacun et ouvre sur une innovation autour des dispositifs existants. Cette recherche nous paraît indispensable afin de rester dans un travail « vivant », c'est-à-dire nous efforçant de continuer à penser l'accueil en l'élargissant et en l'adaptant à la réalité clinique du terrain, et à ses évolutions.

En 2019, le groupe s'est poursuivi à raison de six rencontres sur l'année. Les thématiques abordées font un retour réflexif sur nos dispositifs d'accueil en service de santé mentale. Certains intervenants extérieurs ont été invités dans le groupe (Martin Cauchie et Pascale De Ridder). Deux questions importantes ont retenu notre attention.

La première est la mise en place de dispositifs d'accueil/ suivis en trois ou quatre entretiens, tels que proposés par l'équipe de Psycampus du SSM ULB. Le débordement de l'équipe et l'impossibilité d'envisager le fait d'avoir la liberté de ne pas accueillir les demandes qui se présentent les amènent à imaginer une extension des outils psychanalytiques. Quelle valeur a cet accueil pour les usagers ? Qu'est-ce qui fait soin dans ce dispositif ? La posture interne de l'accueillant, la manière de présenter le dispositif et la façon de l'habiter, et entre autres, son rapport à la culpabilité, influencent les choses. Les cliniciens font le constat de l'induction possible d'une transformation psychique et d'une réactivation des ressources des patients. Par ailleurs, ce

qui est proposé est également un espace, un lieu qui fait défaut dans le social. Ceci amène une réflexion sur la nécessité d'être habité d'une position éthique. En effet, le risque d'une récupération à des fins économiques, par les politiques de soin, de ce type d'aménagement de l'accueil et du traitement de la demande est bien réel. C'est là qu'une distinction cruciale est à faire entre dispositifs et protocoles ! Nos échanges amènent un constat important : celui de l'invisibilisation de la secrétaire accueillante. Celle-ci n'est inscrite nulle part, n'est parfois pas nommée.

Nous avons aussi poursuivi notre réflexion sur l'accueil des patients migrants en SSM. Le dispositif d'accueil du SSM Ulysse est venu alimenter notre réflexion. Comment créer une « accroche » avec ces patients ? Un enjeu essentiel de ces rencontres est la reconnaissance de l'humanité de l'autre. Par ailleurs, l'infantile précoce s'y invite d'emblée. Ce dispositif est en appui sur les réflexions de différents auteurs (O. Douville, A. Cherki, F. Benslama, R. Stitou) par rapport au besoin d'un « lieu pour exister » et sur le collectif soignant. Comment les autres SSMs peuvent-ils contribuer à l'accueil de ce public extrêmement précarisé ?

Le projet publication de notre groupe suit son cours. Un comité de rédaction et de lecture a été créé pour retravailler les textes produits dans le groupe.

Le SSM ULB propose de reprendre une coordination thématique Accueil au sein de la Ligue. Le groupe s'interroge sur l'articulation entre ces deux espaces.

GROUPE DE TRAVAIL « LOGOPEDES EN SERVICE DE SANTE MENTALE »

Marie-Louise Meert (SSM Champ de la Couronne) et Angélique Serruys (SSM Le Norois)

Dates: 01/02, 15/03, 26/04, 24/05, 21/06, 05/07, 06/09, 04/10, 08/11, 06/12.

Contenus abordés : L'objectif de nos rencontres mensuelles est d'offrir un lieu de parole, un espace identitaire pour les logopèdes en SSM, en échangeant sur :

- Des **dispositifs de prévention** au sein des équipes pédo-psys. Ainsi ont été présentés : les ateliers « métaphono » et « logicomath », le groupe « mémoire » pour personnes âgées (duo logo-psy) menés au Service Social Juif.

Le groupe « Sakaouti » et le groupe de guidance parentale logopédique « Kidikoi » menés au SSM ULB (rue Haute).

- Des **situations cliniques** qui nous interpellent autour de la souffrance liée aux événements de vie, aux **traumas de l'exil**, et des marques qu'elle inscrit sur les pathologies du langage liées au développement, au plurilinguisme et aux apprentissages chez l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte et la personne âgée. La disponibilité psychique étant étroitement liée à la pensée et à la parole, ces situations cliniques nous renvoient à leur fragilité, leur complexité, leur vulnérabilité. Notre fonction en tant que logopèdes permet de déployer notre pratique au sein de nos équipes en soutenant les questions logopédiques (rapport à la parole, au savoir, aux autres), affectives et sociales. Nous remarquons que ces questions sont liées à la précarité (langagière, financière), aux risques d'exclusion et à la souffrance psychique (de l'enfant et/ou d'un ou des parents). D'où l'importance d'articuler notre fonction au sein de nos équipes et notre groupe de travail pour continuer à « penser » alors que discontinuité, refus ou déni, manque de place dans des lieux thérapeutiques adaptés, nous mettent au travail. Le réseau autour de l'enfant ou de l'adolescent est également pris en compte (en le créant ou le soutenant).

- Des **médias thérapeutiques**, des initiatives ou projets, des formations qui nous semblent pertinents dans nos pratiques.

Ainsi SEVE (Savoir Etre et Vivre Ensemble) a été présenté. Au Norois, l'équipe réfléchit à proposer un groupe de parole citoyen et philo. Cette fondation SEVE a pour mission de former à l'animation d'ateliers de philosophie et de méditation dans les écoles mais aussi d'accompagner des projets (artistiques ou pédagogiques).

A La Gerbe, un groupe transversal (équipes enfants et adultes) réfléchit à la mise en place d'un projet spécifique autour de la parentalité et deux membres de l'équipe enfant (duo AS- logo) s'impliquent dans le comité d'accompagnement « Atouts-Parents » pour réfléchir à la création d'une permanence « parentalité » avec différents partenaires.

- Des questions et réflexions émanant du groupe autour de préoccupations du secteur de la santé mentale/logopédie. C'est comme cela que nous avons réagi à la proposition de la revue Orthomagazine en vue d'alimenter le numéro consacré à « L'impasse thérapeutique ». Le comité de rédaction d'Orthomagazine souhaitait rassembler plusieurs disciplines et obédiences autour de cette question (graphothérapeutes, psychologues, psychomotriciens, thérapeutes du développement, ...) à partir d'un questionnaire. Nous ne l'avons pas suivi et avons proposé un canevas de réflexions autour de ce thème (ci-joint) à partir de notre groupe.

Un membre de la Ligue assiste de façon permanente à nos réunions pour créer un lien de travail et soutenir notre élaboration en nous invitant à songer à une matinée d'étude autour des spécificités de la logopédie en SSM, en 2020.

Quelques réflexions autour de l'impasse thérapeutique.

« Le groupe de travail des logopèdes travaillant dans différents services de santé mentale et lié à la LBSM souhaite partager quelques réflexions à partir de votre proposition (questionnaire sur les impasses thérapeutiques) pour contribuer au numéro à paraître dans Orthomagazine.

Dans nos pratiques logopédiques en équipes pédo-psychiatriques, la question du **cas par cas** et de la singularité du symptôme nous paraît essentielle. Identifier, reconnaître et nommer ce qui relève de l'impasse thérapeutique est déjà en soi témoigner de notre capacité à ne pas pouvoir tout régler et nous dégager de la « toute puissance thérapeutique ». Ce pas de côté invite alors à ouvrir le champ de nos questions de travail à plusieurs, et en tenant compte des autres disciplines (médicale, pédagogique et développementale, sociale) pour tenter d'être au plus près des besoins du patient qui s'adresse à nous, et de sa famille. Bien souvent, la demande d'un avis logopédique est portée par un tiers (l'enseignant ou l'école, le centre psycho-médico-social, une école de devoirs ou une consultation ONE). Nous devons en tenir compte et permettre au jeune et à sa famille de s'approprier la demande car c'est avec eux et pour eux que nous travaillons d'abord.

Notre travail, en service de santé mentale, est d'abord un travail d'accueil et d'ancrage, de liaison et de nomination, pour mettre les jeunes et leurs parents en confiance. Il importe qu'ils puissent mieux se représenter à qui ils s'adressent afin de comprendre en quoi nous pouvons les soutenir. Il nous importe de poser le cadre de nos interventions en tenant compte du type de dispositif proposé. Par exemple, être reçu par un logopède et une pédopsychiatre ou une assistante sociale/psychologue peut-être mal perçu dans un premier temps et dans un second temps, avoir des effets. Ceux-ci sont à relever et à analyser pour affiner nos façons d'accueillir et de proposer des prises en charge. Il peut aussi se passer le contraire et recevoir en première ligne une **demande logopédique qui s'avère plus complexe**. Qu'un lien se soit créé permet alors parfois de faire relais auprès de collègues. Cela aussi est à élaborer. Est-ce que cela relève d'impasses ? Laissons cela ouvert pour le moment.

Au-delà de la représentation du mot « **impasse** » qui renvoie à l'image d'une obstruction, d'un empêchement, nous ne pouvons pas nous empêcher de passer par son étymologie. Dans le Littré, nous trouvons d'abord sa signification première (petite rue sans issue ou cul-de-sac) et au sens figuré, être dans une impasse, c'est être dans une situation qui n'a point d'issue favorable. Face à cela, en tant que logopèdes, nous nous permettons de nous questionner : Que cache cette impasse ? Que signifie-t-elle ? Cela vient-il de nous ou de l'extérieur ? Qu'éprouve le patient ? Éprouve-t-il la même chose ? Comment cela se passe-t-il pour lui et pour nous ?

Cela arrive et nous tentons d'y réfléchir pour éviter un flop, des répétitions, des séances reportées ou manquées, passer la main ou suspendre.

Il est vrai que dans nos services, quand quelque chose ne marche pas ou stagne, qu'on a l'impression que ça coince... le fait d'en parler (en réunion clinique, aux collègues et/ou aux patients en séances) **permet d'ouvrir sur quelque chose...** L'impasse peut alors parfois devenir levier. Par le travail de réflexion, en équipe pluridisciplinaire où nous parlons entre professionnels –

médecin pédopsychiatre, assistant social, psychologue, thérapeute de développement, psychomotriciens, ... en santé mentale - de ce qui se passe en séance pour nous et le sujet et nous aider à penser et émettre des hypothèses. Cela nous offre la possibilité d'ouvrir de nouveaux points de vue, lorsqu'on a le sentiment de stagner, de tourner en rond, de vivre une impasse. Les impasses nous semblent alors plutôt subjectives : que ce soit nos représentations du côté de l'incompétence (désarroi, doutes, stress, anxiété, usage inadéquat d'outils thérapeutiques ou de techniques rééducatives, ...) ou du côté du patient (il n'est pas disponible et semble préoccupé par autre chose, inattentif, dans le refus ou l'opposition, essaye mais ça ne va pas).

Nous mettons le patient au centre de nos préoccupations pour réfléchir avec lui, dans la suite de ce processus. Car parler avec lui est essentiel en tenant compte de son réseau, et parfois s'il le soutient, nous y rendre avec lui, cela peut aussi offrir de nouvelles perspectives. Un enfant ou un adolescent n'arrivent jamais seuls, il y a la famille et ses parents, il y a le monde scolaire et sa vie sociale. Cela représente aussi une pression qui n'est pas toujours facile à vivre, à dire et à partager. Nous devons en tenir compte car le parcours d'un enfant et de sa famille n'est pas forcément « un long fleuve tranquille ».

L'élaboration et la réalisation d'un bilan logopédique, à partir de la rencontre singulière du patient, **ouvre un espace pour le professionnel** et celui qui s'adresse à lui. Une relation thérapeutique se crée dans le cadre d'une prise en charge logopédique à partir de qui a été relevé au départ comme question(s) à élucider. Cela s'appelle le transfert (du côté du patient) et le contre-transfert (du côté du thérapeute). Ces phénomènes peuvent entraîner des blocages dans le processus thérapeutique en séance de logopédie. Il est intéressant d'y être attentif au-delà des outils et techniques rééducatives. Là aussi, la subjectivité prend le dessus.

Le cadre d'un bilan ou d'une prise en charge s'inscrit dans un moment de rendez-vous et une durée. C'est aussi dans la temporalité du suivi que l'impasse peut surgir : est-ce au début, en cours de prise en charge ou à la fin du traitement ? Il est important de s'interroger sur les éléments à privilégier dans un suivi, le patient est-il disponible, par exemple, pour se détendre et respirer (cas d'une dysphonie ou d'un bégaiement) ou les répétitions des difficultés qu'il rencontre en lecture, est-il prêt pour aborder autrement l'acte de lire (cas d'une dyslexie sévère) ? Le thérapeute doit faire preuve de flexibilité et de créativité pour s'adapter aux besoins du patient et suivre son rythme. Certains aspects sont inconscients et échappent.

D'autres éléments peuvent être relevés et mis au travail du côté des impasses objectives : une évolution suffisante par rapport à l'objectif de départ, un déménagement et des complications pour le trajet et arriver à temps à la séance, de l'ennui parce que pas assez efficace, de l'opposition parce que l'enfant n'ose pas dire qu'il ne veut plus venir et qu'il n'en peut plus ou l'ado qui ne s'en sort pas avec tout ce qu'il a à gérer.

La voie d'entrée d'une situation par le biais de la logopédie peut amener à un autre questionnement et ouvrir sur d'autres approches : psychothérapie individuelle ou systémique, thérapie du développement ou psychomotricité. Il s'agit alors de sortir d'une indication qui pourrait se révéler une impasse pour proposer un autre type de soutien, toujours en tenant compte du patient et de ses besoins. Dans ces cas plus délicats, l'ambivalence à l'égard du travail psychique, pour les parents ou le jeune, peut conduire à un obstacle ou ouvrir. Là aussi, il est question de souplesse et d'adaptation pour maintenir le lien avec la famille et le jeune. Ou passer la main dans les meilleures conditions (une école de devoirs ou une aide en milieu ouvert qui propose des activités après l'école ou pendant les vacances).

Dans nos pratiques quotidiennes en tant que logopèdes en santé mentale, les facteurs d'impasse le plus souvent relevés sont le milieu familial et scolaire. Il importe que la famille, les parents ou un représentant porte la demande d'aide en logopédie pour soutenir son enfant ou le jeune.

S'ils sont « envoyés ou orientés » sous la forme d'une contrainte portant sur l'enjeu d'un maintien scolaire (par exemple, lié à des difficultés comportementales associées à des troubles d'apprentissage ou un trouble spécifique du langage) ou d'une orientation ou d'une intégration. Il y a alors, dans ce contexte d'injonction, déjà présent une dimension d'exclusion voire d'impasse avant même que se crée un lien ou la mise en place de quoi que ce soit.

Il nous importe alors de penser en aval, avec les partenaires et en réseau, pour éviter des dérapages et ajuster au mieux nos interventions.

GROUPE DE TRAVAIL « ASSISTANTS SOCIAUX »

Aurélie Barette (SSM Le Chien Vert) et Manu Gonçalves (SSM Le Méridien)

Dates : 23/09 et 04/11.

La mise en place d'un groupe de travail pour les travailleurs sociaux au sein de La Ligue, est d'abord une invitation à venir penser le métier de travailleur social qui doit sans cesse se renouveler dans un environnement de plus en plus contraint, suspicieux et excluant dans le champ général des dispositifs d'aide et de soin et plus particulièrement dans celui de la santé mentale. Si aujourd'hui, la reconnaissance de l'importance de la dimension sociale dans le champ de la santé mentale n'est plus à démontrer, si la spécificité de la pratique sociale et de son technicien ne fait plus question dans les institutions, elle n'en continue pas moins de poser de nombreuses questions pratiques, éthiques et réflexives.

Il y a eu deux premières rencontres en 2019, qui ont été l'occasion de nous rencontrer entre assistants sociaux de SSM et de partager ensemble nos attentes autour de la mise en place de ce groupe. Attentes qui s'articulent autour de deux axes : la pratique du travail social en SSM et l'analyse des conditions du travail social dans le contexte sociétal actuel ; aborder les changements de paradigme qui fondent l'action sociale et ce que cela entraîne pour la fonction sociale.

Le groupe souhaite également traiter les questions de la pratique sociale en SSM. Quelles sont les différentes pratiques, les différentes façons de travailler le social au sein de nos services ? Comment s'articule notre pratique au sein de nos équipes pluridisciplinaires et avec le réseau ? Comment participer à la formation des futurs assistants sociaux ? Voici déjà des sujets qui ont animé nos échanges.

Pour soutenir ceux-ci, nous avons également pris appui sur la lecture du texte « Entre le normal et le pathologique, des interstices pour travailler le social » de Manuel Gonçalves – texte rédigé à la suite du précédent groupe de travail, au sein de la Ligue, pour les assistants sociaux.

GROUPE DE TRAVAIL « CONFIDENTIALITE ET PRATIQUES EN SANTE MENTALES »

Yahyâ Hachem Samii (LBSM)

Dates : 2/5, 20/6, 22/8, 19/9, 7/11, 19/12.

Le point de départ de ce groupe de travail était une matinée organisée le 23 mars 2019 par l'APPPsy sur le « Secret professionnel, secret de Polichinelle ? Patients, psychologues, professionnels de la santé mentale en état d'urgence ». Le directeur de la Ligue et la chargée de mission Echanges et élaboration y ont pris part. Suite aux échanges de la matinée, aux inquiétudes exprimées et aux nombreuses questions laissées sans réponse (notamment sur le sort des annotations personnelles dans le dossier du patient), la Ligue a initié un groupe de travail chargé de clarifier la situation sur les obligations concernant le dossier du patient et d'explorer des voies possibles pour corriger la situation.

Sont invités au groupe de travail :

- L'APPPsy (Association des psychologues praticiens d'orientation psychanalytique),
- L'UPPsy-BUPsy (Union Professionnelle des Psychologues - Beroeps Unie van Psychologen),
- L'Ecole Belge de Psychanalyse,
- La LUSS (Ligue des usagers des services de santé),
- Similes,
- Le service de médiation santé mentale de la PFCSM,
- Les 4 fédérations des plannings familiaux (FLCPF, FCPPF, FPS, FCPC),
- La Fédération des maisons médicales,
- La FEWASSM (Fédération wallonne des services de santé mentale),

- La Fédération pour la coordination des services de santé mentale bicommunautaires,
- Le Crésam (Centre de référence en santé mentale),
- La coordination des psychologues aux cliniques Saint-Luc,
- Des thérapeutes indépendants,
- Des juristes.

Ce groupe de travail s'est réuni chaque mois à la Ligue à partir du mois de mai. Les réunions se poursuivent et ont permis déjà de rencontrer plusieurs acteurs pour nous éclairer sur les multiples enjeux autour du dossier du patient et de l'évolution des métiers du soin (en particulier le métier des psychologues soumis à plusieurs évolutions) : le service fédéral de médiations droits du patient, la Commission des psychologues, un des rédacteurs de l'avis 9360 du Conseil Supérieur de la Santé sur l' « Utilisation et statut du diagnostic et des classifications des problèmes de santé mentale ».

Le groupe, animé par le directeur de la Ligue, prépare un séminaire sur le dossier du patient, prévu pour juin 2020, à destination des professionnels de l'aide et du soin.

GROUPE DE TRAVAIL « PSYCHIATRES »

Ann Bryssinck (SSM Le Méridien) et Yahyâ Hachem Samii (LBSM)

Dates : 12/3, 19/3, 24/6, 22/10, 3/12.

Première année de fonctionnement de ce nouveau GT psychiatres. Cinq dates de rencontres ont été honorées durant cette année 2019, toutes en soirée pour permettre à nos collègues psychiatres d'être disponibles. Qu'ils en soient remerciés ici.

Quelques séances de discussions nous ont permis de partager nos pratiques psychiatriques au sein de nos SSM avec nos spécificités et particularités. Nous avons commencé par la lecture d'un article de l'EMC concernant l'historique et évolution des diagnostics psychiatriques au cours du temps. La discussion a ensuite porté sur les particularités des diagnostics psychiatriques sur leur absolue nécessité, la notion de symptôme, son statut et l'intégration dans un fonctionnement psychique, ainsi que l'évolution au cours du temps.

Une autre séance s'est attachée à parler de la particularité des SSMs dans l'offre de prise en charge multidisciplinaire et la co-construction de cette dernière et ce sous différentes modélisations comme l'accueil de la crise... Nous revendiquons en effet que les SSMs soient un lieu, une équipe, un projet insérés dans un quartier.

Nos discussions nous ont entraîné sur la notion de secret médical, le secret professionnel partagé et la loi « droits du patient ». Pour répondre à ces interrogations, nous avons invité Madame Verhaegen du Service de Médiation fédéral « Droits du patients ». Cette dernière nous a permis de discuter et de partager les éventuelles implications du changement légal dans notre pratique et nous a envoyé la dernière mouture de la loi du 22 avril 2019 relative à la qualité de la pratique des soins de santé (en vigueur en 2021).

Durant 2 séances (une en 2019 et une en 2020), nous avons écouté et interpellé Eleni Alevanti sur sa thèse de doctorat concernant : « *Mental health care reform in Belgium : a qualitative study with mobile teams* ». La première séance a été consacrée à la présentation de la thèse proprement dite avec méthodologies, analyses et articulations entre fonctions mobile et ambulatoire. Nous avons pu constater à quel point la notion de travail en équipe multidisciplinaire, à domicile, en réseaux recèle des réalités cliniques très diverses et ce notamment en fonction du lieu d'intervention. De plus, nous nous sommes arrêtés sur la notion de réseau et comment il peut être compris suivant différents points de vue.

En conclusion, nous avons pu aborder en 2019, plusieurs aspects en lien avec le projet de ce GT : rendre compte du travail clinique psychiatrique en ambulatoire dans les SSM, la psychiatrie hors les murs avec une équipe multidisciplinaire au sein du SSM et insérée dans les quartiers. Les questions qui nous animent : quels en sont les ressorts, les ressources, ses nécessaires liens de collaboration et les conditions à sa poursuite ? Et ce, dans une période de changements paradigmatiques en termes de soins, de secret professionnel, marquée aussi par la venue de l'informatisation et du big data, etc.,

GRUPE TECHNIQUE DES COORDINATEURS·TRICES

Samira Kholti (SSM Ulysse), Yahyâ Hachem Samii (LBSM) et Yola Jabbour (LBSM)

Dates : 14/01, 11/03, 29/04, 17/06, 16/09, 21/10.

Mise en contexte

Le groupe technique des coordinateurs·trices s'est mis en place en 2018 dans un contexte de nombreux changements. Antérieurement à l'année 2019, le secteur des SSM agréés par la CoCoF était représenté par trois organes :

- La Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale (la Ligue) en tant qu'organe de coordination du secteur,
- La Fédération des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone (FSSMB) qui réunissait les 22 SSM sous la forme d'une association de fait au sein de la Ligue,
- La Fédération des Employeurs des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone (FESSMB) constituée en ASBL.

Malgré les liens étroits qui existaient entre ces trois instances, la multiplication des lieux d'échanges et de représentation a entraîné une perte d'efficacité dans la capacité du secteur à se montrer réactif face aux enjeux de la politique en santé mentale sur Bruxelles. Ils nécessitent la prise en compte de nombreux acteurs qui relèvent de différents niveaux, communautaire, régional et fédéral. Ils impliquent un niveau de complexité et donc le besoin de mieux mesurer notre action.

Fin 2018, l'ASBL de la FESSMB a été dissoute, la FSSMB supprimée et la Ligue a repris le rôle d'organe de représentation du secteur. Dorénavant, c'est la Ligue qui est la seule instance représentative du secteur, entre autres de son activité élargie auprès de différents secteurs actifs en santé mentale. Ce changement du paysage sectoriel a eu un double effet : améliorer la visibilité du secteur mais surtout rendre son action plus opérante. C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail destiné aux coordinateurs·trices des services agréés CoCoF s'est mis en place. Il était important de préserver un lieu pour traiter des questions spécifiques à la fonction des coordinateurs·trices qui relève d'un champ multiforme. D'autant qu'à l'époque de la FESSMB, une bonne collaboration s'était engagée.

Activités du Groupe Technique des coordinateurs·trices :

Le Groupe Technique des coordinateurs·trices se réunit environ toutes les 6 semaines. Les axes de travaux peuvent être définis comme suit :

- Favoriser l'échange d'informations relatives aux différentes obligations décrétales, aux réglementations en lien avec la législation sociale, aux obligations légales qui touchent les structures de type ASBL ;
- Favoriser/organiser l'échange d'informations entre le service Santé de l'administration CoCoF et les services concernés. Le directeur de la Ligue et le service santé se réunissent régulièrement pour échanger sur diverses matières ;
- Informer/rappeler aux coordinateurs·trices les différentes échéances à respecter envers le pouvoir subsidiant et, le cas échéant, fournir les documents ad hoc ;
- Soutenir la Ligue dans sa mission de représentation en communiquant un ensemble d'informations sur nos services tant en terme administratif qu'en terme d'activités ;
- Aborder des préoccupations communes et construire collectivement des pistes de solution.

La participation des coordinateurs·trices y est très assidue. En dehors des réunions, les échanges se poursuivent au travers d'envoi de mails à l'initiative de l'un ou l'autre coordinateur en fonction d'une question à poser, d'une information à transmettre ou autre. La fonction de coordination d'un SSM se situe au carrefour de nombreux volets articulés les uns aux autres exigeant de la maîtrise. La majorité des coordinateurs·trices ont d'abord occupé une fonction clinique avant d'endosser un rôle de gestionnaire.

C'est donc tout un pan de travail qu'il leur faut apprendre. Le travail touche à plusieurs domaines : le juridique, la gestion d'entreprise, du personnel, les missions décrétales, leurs applications dans le service, la manière dont s'articule le travail clinique, les différentes approches développées par l'équipe de soins, la connaissance du contexte dans lequel se déroule les activités (territoire, publics-cibles). Bien que chaque service ait développé un modèle de gouvernance propre, celui-ci intègre inévitablement ces différents volets.

Et concrètement en 2019 ?

Le Groupe Technique réunit les 22 coordinateurs-trices des SSMs agréés mais, depuis 2019, également les coordinateurs-trices des deux projets en initiative santé (le service psychologique de l'Entraide des Marolles et le Coin des Cerises). L'idée sous-jacente est de rassembler les coordinateurs-trices autour de la gestion d'un service de soins en santé mentale ambulatoire plutôt qu'autour d'un critère administratif strict de type « agrément CoCoF».

Lors des 6 réunions de l'année 2019, de multiples sujets ont été abordés. En voici une liste non-exhaustive :

- Rencontre en début d'année avec le Service Santé de la CoCoF représenté par son chef de service de l'époque, Pierre Delcarte et ses collaborateurs, Margaret Nemeth et Sébastien Maes. Échanges sur les justificatifs budgétaires, les projets autour du Chambulatoire, les demandes du service santé pour améliorer la communication...
- Rencontre avec la délégation syndicale inter-centres représentée par Maria Herrero autour des questions relatives aux RTT : plus spécifiquement l'application de la convention en cas de congés de maladie de très longue durée, le mode de calcul appliqué, etc.
- Échanges autour du budget octroyé par la CoCoF pour l'informatisation des services dans le cadre de la mise en place de la prescription électronique.
- DEQ 3 : mise en commun des différents processus mis en place par les services ; DEQ 4 : mise en commun des thématiques choisies par l'ensemble du secteur.
- Prime unique 2018 : suite aux accords du non-marchand, une prime unique devait être distribuée à l'ensemble des travailleurs du Non-Marchand bruxellois Social-Santé. La mise en application a pris énormément de retard du côté du gouvernement et a nécessité de nombreuses étapes administratives.
- Règlement Général sur la Protection des Données : mise en commun des obligations et échanges sur leurs applications dans nos services. Ce travail a débouché sur un document partagé à l'ensemble des coordinateurs-trices.
- Registre UBO (Ultimate Beneficial Owner) : Échanges sur les procédures, obligations, échéance, etc.
- Réforme du Code des Sociétés : échanges autour des obligations légales, point complété par une formation générale organisée par la Ligue.
- Projet de cadastre propre au secteur : sur initiative de la Ligue, un cadastre a été proposé pour collecter un ensemble d'informations pertinentes sur le secteur en termes de nombre d'ETP dans les différentes fonctions présentes en SSM, le nombre de travailleurs, les différentes équipes, les frais qui relèvent du fonctionnement, les différents pouvoirs subsidiaires, etc.
- Statuts ACS : obligations légales, changements.
- Choix des futurs logiciels de gestion des données sur la patientèle et de facturation : les programmes Champollion et Psystat devront être remplacés dans un futur proche. Des pistes sont à l'étude, des présentations de différents logiciels ont été organisées à l'intention des équipes. Échanges sur les implications de ce changement par rapport au recueil des données.

- Nouvelle législation sur la profession de psychologue clinicien : implications pour nos services.
- Établir une vue d'ensemble des projets de prévention et/ou spécifiques existant dans chaque service par des fiches signalétiques à remplir que la Ligue souhaite centraliser.

En conclusion

Le Groupe Technique représente une source d'informations et d'entraide importante entre les coordinateurs·trices de services, que ce soit pour ceux qui occupent la fonction depuis de nombreuses années ou qui l'occupent depuis peu. Une disponibilité particulière est accordée aux nouveaux·elles coordinateurs·trices, le temps qu'ils·elles se familiarisent avec la fonction. Ils·elles peuvent notamment compter sur ces réunions pour un complément d'infos.

C'est, pour tous et toutes, un lieu de partages sur les différentes façons de remplir les missions de service. Des retours sont régulièrement faits vers les équipes pour les points qui les concernent.

L'animation est assurée conjointement par **Samira Kholti**, coordinatrice du service Ulysse et le directeur de la Ligue, **Yahyâ H. Samii**. Yola Jabbour, secrétaire de la Ligue, est en charge de la rédaction des PV et d'un volet de communication envers les coordinateurs de services.

GRUPE DE TRAVAIL « PLAIDOYER NATIONAL » (PLATEFORME NATIONALE)

Natacha Rome (LBSM)

Consultable ici : <https://www.lbfsm.be/spjp.php?article291>

Suite à une journée organisée en décembre 2016 par « Santé Mentale Europe » réunissant des travailleurs de la santé mentale des 3 régions du pays par le biais de la VVGG, du CréSaM et de la LBSM, nous avons décidé de poursuivre la mise en commun de nos craintes, revendications et attentes sous la forme d'un plaidoyer écrit dans les deux langues.

D'autres acteurs comme Similes, Uilenspiegel, Psytoyens nous ont rejoints pour écrire ce texte nous permettant de nous exprimer d'une seule voix auprès des partis politiques en vue des élections de mai 2019 (européenne, fédérale, communautaire et régionale).

Si l'année 2018 a été consacré à la mise en commun du contenu, ce début d'année 2019 a été consacré à la mise en forme (corrections, graphisme, impression...) et surtout à la diffusion du plaidoyer.

Nous avons organisé une conférence de presse le lundi 25 mars à Bruxelles pour lancer la communication de notre plaidoyer. Les invitations ont été envoyées à un grand nombre de journalistes de toutes les régions et communautés du pays.

Le plaidoyer a ensuite été envoyé à :

- Tous les partis politiques,
- Les parlementaires fédéraux et régionaux,
- Nos pouvoirs subsidiaires,
- Nos membres,
- ...

Il a également été mis en accès libre sur nos sites internet. Suite à cette communication importante, nous avons obtenu des rendez-vous avec des politiques pour déployer un peu plus avant le contenu du plaidoyer, dont le Ministre Fédéral des pensions le 13 mai 2019.

7 Leviers incontournables (Plaidoyer pour la Santé Mental en Belgique) pour plus de santé mentale :

1. *La santé mentale dans toutes les politiques,*
2. *L'implication des usagers et des proches à tous les niveaux du soin,*
3. *Des pratiques de proximité,*
4. *Des soins ambulatoires et résidentiels qui se complètent, se renforcent et se soutiennent,*

5. *Les réseaux : facilitateurs de soins,*
6. *Les nouvelles technologies au service de l'accessibilité et de la relation,*
7. *Un investissement sérieux dans la santé mentale.*

MALADIES D'AMOUR

Pascale Champagne et Jean-Pierre Jacques

Dates : 16/10, 13/11 et 11/12.

A la demande de plusieurs participants du séminaire « Maladies d'Amour » qui avait été mis en suspens en juin 2018, ses animateurs, Pascale Champagne et Jean-Pierre Jacques, ont sollicité la LBSM afin de relancer l'expérience avec son concours logistique.

Grâce à l'enthousiasme de Natacha Rome et avec le soutien de la nouvelle direction de la Ligue, ce séminaire a pu être relancé avec fruit. Pour cette huitième saison de ce séminaire, la communication a été assurée par Natacha Rome et Flore Fifi qui ont pu créer un visuel particulièrement attrayant.

Pour cette édition du séminaire, l'accent a été mis sur le processus d'écriture collective avec comme incitation les lignes suivantes :

« Les femmes et les hommes parlent de l'amour dans l'absolu, tel qu'ils le vivent, l'observent, le fantasment ou le rêvent, mais aussi de la façon dont ils écrivent sur l'amour et des romans d'amour qu'ils ont aimés ou pas. Vous entendrez autant d'opinions que de témoins. Personne ne tient le même discours que le voisin. Personne ne sait vraiment...

L'amour est presque un **sujet banal** et sur lequel pourtant nous cherchons toujours à en savoir davantage. Nous **ne sommes jamais rassasiés, satisfaits, éclairés**. Nous avons eu des expériences fortes, ou même une seule, cet état demeure source d'inquiétude et d'incertitude voire de désolation ou d'enthousiasme : nul ne peut se prononcer sur la durabilité d'une histoire d'amour, la nôtre ou celle de nos amis...

Peut-être un jour avez-vous pensé écrire sur l'amour, mais vous n'avez jamais pris le temps de poser les mots !

Peut-être que vous n'y avez jamais pensé, mais vous trouvez l'idée excellente et vous avez envie de participer ?

Ou encore, vous dites-vous que ce projet n'est absolument pas calibré pour vous, mais que vous aimeriez beaucoup lire un ouvrage sur l'amour qui vous parle plus intimement et qui réponde à vos questions à peine formulées.

Ou alors, vous adorez critiquer ce que les autres disent et écrivent ?

Alors, venez nous rejoindre pour la 8ème saison du Séminaire Maladies d'Amour. »

Le séminaire s'est tenu dans les locaux de la Ligue, un mercredi par mois à partir du mois d'octobre 2019. Une quinzaine de personnes se sont inscrites et diverses personnes l'ont fréquenté en outre au coup par coup.

En pratique, les animateurs du séminaire, Pascale Champagne, psychanalyste et metteuse en scène de théâtre et le Dr Jean-Pierre Jacques, médecin, psychanalyste et sexologue, ont soumis chaque mois à la relecture critique et créative du groupe un texte d'épreuve, fruit des 7 saisons antérieures du Séminaire. Les thèmes abordés en 2019 ont concerné successivement :

- l'amour comme **fiction**,
- la **matière** amoureuse (questions éternelles et problèmes contemporains),
- les **idéaux** amoureux (éternité, sincérité, réciprocité, fidélité).

Les débats ont été enregistrés et retranscrits afin d'étayer le processus d'écriture qui se poursuivra en 2020.

LE GROUPE DE TRAVAIL « RECUEIL DE DONNEES »

Voir plus loin le point Recueil de données dans le chapitre sur la Recherche.

4.1.2. COORDINATIONS THEMATIQUES

COORDINATION « ADOLESCENCE ET SANTE MENTALE »

Fanny De Brueker (SSM Saint-Gilles) et Charlotte Wilputte (SSM Chapelle-aux-Champs)

Objectifs de la coordination adolescence

Nous privilégions la mise en relation dynamique des institutions qui sont amenées à intervenir auprès des adolescents sur le territoire bruxellois. Cette coordination a pour objectif de rendre visibles les thématiques émergeant du secteur notamment à partir de groupes d'intervisions et de réflexions. Les 2 coordinatrices organisent des conférences et soutiennent des projets permettant la rencontre des divers acteurs du secteur psycho-social bruxellois (santé mentale, aide à la jeunesse, hébergement, milieu hospitalier, etc.). Ces mises au travail permettent d'approfondir les questions qui traversent le champ de la clinique de l'adolescence.

Les différentes activités et les thématiques abordées durant cette année sont :

- **Les interventions cliniques**

Nous avons clôturé les deux groupes d'intervisions thématiques : « Dépendance & séparation » et « Corps & désir » entamés en 2018. Pour cette année 2019, nous avons proposé deux nouveaux cycles d'intervisions sur les thématiques : « Ados en errance » et « Traumatismes et adolescence ».

Ces groupes ont pour visée de :

- Créer des liens entre les différents secteurs,
- Échanger autour de nos pratiques respectives et mieux connaître la réalité de chacun,
- Créer des groupes qui puissent être ressources pour chacun et, par retour, pour l'institution concernée,
- Déployer un processus groupal.

La diversité des intervenants présents dans chacun des groupes permet de tisser le travail en réseau et d'offrir une multiplicité de points de vue très enrichissants. Cette proposition d'intervention rencontre un vif succès auprès du réseau et rassemble une trentaine de personnes issue des secteurs suivants : aide à la jeunesse, services hospitaliers, AMO, services mandatés, plannings, SSM, centres de crise, équipes mobiles, etc.

- **Matinée de conférence « Sexualité & Abus à l'adolescence, comment en parlent-ils ? »**

Cette année, nous avons organisé une matinée de conférence sur une thématique spécifique à l'adolescence afin d'alimenter et d'ouvrir les débats entre professionnels. C'est à partir du constat de la difficulté d'aborder les questions liées à la sexualité des jeunes et plus spécifiquement sur la notion d'abus que nous avons contacté différents intervenants de terrain afin qu'ils expliquent avec nuance et engagement leurs pratiques cliniques et questionnements actuels sur le sujet. Au cours de cette matinée, nous avons exploré cette thématique à partir de quatre exposés :

- « Auteur, victime ? Un adolescent avant tout ! » (SOS enfants ULB – Groupados) ;
- « À la découverte d'un nouveau monde » (SSM Le Norois & Free-clinic ASBL, Centre de planning Familial) ;
- « Répond de » plutôt que « Répond à » (Maison d'ados AREA+ Epsilon ASBL & Centre de santé mentale Chapelle-aux-Champ) ;
- « L'intime, ce truc ringard » (Tamaris-Tamaya, centre d'accueil spécialisé).

- **Projet d'un lieu d'accueil pour les « jeunes en errance »**

Le projet « jeunes en errance » est né d'un constat commun relatif à la problématique des jeunes sans-abris. La volonté de ce groupe de travail est d'imaginer une réponse intersectorielle face à l'errance des jeunes. Les partenaires du projet sont :

- le Forum – Bruxelles contre les inégalités,

- l'Ilot (maison d'accueil),
- le Méridien (Service de Santé Mentale),
- les services non mandatés de l'aide à la jeunesse (SOS jeunes – Quartier Libre AMO, Le CEMO et Abaka),
- la coordination adolescence de la LBSM,
- avec le soutien du Délégué général aux droits de l'enfance.

Le projet a pour objectif de créer un lieu d'accueil de jour bas-seuil à destination des jeunes de 16 à 25 ans ouvert toute l'année, 7 jours sur 7 de 6h30 à 22h30. Dans ce cadre, nous mettons en place un réseau de partenaires afin de répondre à l'ensemble des besoins de ces jeunes. Le projet a également pour objectif de rechercher des solutions concrètes en vue de mettre fin au sans-abrisme des jeunes à Bruxelles.

Toute personne/association/institution/administration/Fondation désirant s'impliquer dans le projet devra adhérer pleinement à 8 fondamentaux qui serviront de base à la rédaction du projet pédagogique. Cette rédaction appartient à la future équipe qui travaillera dans le dispositif. Voici les 8 fondamentaux retenus :

- **Public cible** : toute personne de moins de 26 ans, rencontrant des problématiques multiples, vivant des transitions problématiques vers l'autonomie, en situation de désaffiliation familiale, des pairs, sociale, juridique et institutionnelle, en situation de sans-abrisme ou à risque de le devenir ;
 - **Non-discrimination et non-jugement** : le service entend lutter contre toute forme de stéréotype et discriminations liés, entre autres au genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine ethnique ou culturelle, à la marginalité, au statut juridique, à la volonté de rester ou non sur le territoire.
 - **Gratuité et inconditionnalité de l'accueil** : aucune contrepartie n'est exigée de la part des bénéficiaires au sein du dispositif. L'accès est garanti à tout jeune de moins de 26 ans en situation d'errance ou à risque d'errance, qu'il-elle ait ou non une demande spécifique.
 - **Intersectorialité et travail en réseau** : partant du principe que la fin du sans-abrisme des jeunes de moins de 26 ans à Bruxelles ne pourra se régler qu'à partir d'une approche globale et intersectorielle, les dispositifs agissent de manière complémentaire et supplétive aux dispositifs de la Région bruxelloise et s'appuient sur le réseau existant. Ils se positionnent auprès de chaque jeune de telle manière à ce que celui-ci ou celle-ci soit protégé-e des temps d'arrêt et/ou exclusions de sa prise en charge par les systèmes d'aide associatifs et institutionnels, et tiennent donc le rôle de réseau de soutien pour chaque jeune, en laissant celui-celle-ci à la manœuvre de sa trajectoire.
 - **Participation des jeunes** : le refus de participation d'un ou une jeune ne peut être motif d'exclusion ou de refus d'accès au dispositif. L'aide est volontaire et non-contraignante, le seul mandat auquel le dispositif à travers ses activités, tente de répondre étant celui du.de la jeune.
 - **Déontologie** : respect de l'article 458 du Code pénal relatif au secret professionnel et du secret professionnel partagé.
 - **Société civile** : le dispositif favorise l'organisation d'activités relevant d'autres champs d'intervention que de celui du social et de la santé. Ces activités sont organisées en fonction des besoins exprimés et permettent aux jeunes de (re)devenir des citoyens responsables actifs, critiques et solidaires (CRACS) qui recouvrent la pleine jouissance de leurs droits économiques, sociaux et culturels.
 - **Évaluation** : des modalités d'évaluation sont prévues afin de réajuster régulièrement son action en fonction des demandes et besoins du public en vue d'atteindre son objet social.
- **Groupe de travail « Jeunes et transition »**

Nous avons proposé, en collaboration avec le Centre Imago de l'ASBL L'Equipe, un groupe de travail sur la question des jeunes adultes au regard des préoccupations des travailleurs concernant leurs accompagnements. Les réflexions autour de l'amélioration des parcours de soins, des questions relatives aux transitions, à l'accès à la majorité et ses implications sont au centre des discussions. Ce groupe rassemble un nombre important de travailleurs issus des secteurs de la santé mentale, de l'hospitalier et de l'aide à la jeunesse.

Participation aux activités du réseau :

- 11èmes rencontres du Festival Images Mentales,
- Journée organisée par le Forum contre les inégalités pour le projet « jeunes en errance »,
- Conférence à la Maison des Associations : Monsieur Longneaux sur la thématique de l'identité,
- Colloque « Thérapies familiales : Parcours et transitions » organisée par l'IEFSH,
- Colloque de la LBSM : "Gouverner le soin, soigner à contre-courant »,
- Séminaire psycho-juridique mensuel à partir du SSM Chapelle-aux-Champs,
- Journée d'étude du département adolescents et jeunes adultes du SSM Chapelle aux Champs : « Ailer les mythes : dispositifs d'accueil et d'accompagnement de l'envol de l'adolescence et des adolescents »,
- Journée d'étude de l'ASBL l'Equipe : Jeunes adultes #sens #identités #groupe,
- Journée de l'unité psycho-traumatisme du SSM Chapelle-aux-Champs : « Tendresse et attachement : deux notions au cœur du travail psychanalytique avec le traumatisme ».

COORDINATION SANTE MENTALE ET PRECARITES

Depuis juin 2018, Manu Gonçalves occupe la fonction de président du conseil d'administration de La Ligue. Le suivi de l'action sectorielle et politique de la LBSM occupe donc une large place dans l'actualité de la coordination précarité. Malgré cela, du temps et de l'énergie sont toujours garantis pour que quelques activités puissent être poursuivies, mais aussi pour que de nouvelles soient développées. En partenariat avec les coordinatrices thématiques Adolescence de la Ligue, le Forum et plusieurs autres opérateurs du champ d'Aide à la jeunesse et du sans-abrisme le projet Jeunes en errance s'est considérablement développé et en cette fin d'année 2019, nous ne sommes plus qu'à quelques encablures de sa réalisation concrète. Un nouveau groupe de travail a aussi vu le jour et s'adresse spécifiquement aux assistant.es sociaux.les des SSM.

Bien identifiée, la coordination Santé Mentale et Précarités, est toujours sollicitée sur diverses questions en lien avec sa thématique et elle continue d'accompagner de nombreuses initiatives qui touchent aux inégalités sociales, et aux différents effets de la pauvreté à Bruxelles. Ces participations ont pris des formes variées.

Constats

Ce point est une répétition qui d'année en année reprend les mêmes mots pour dire les mêmes constats. Le contexte socio-économique extrêmement défavorable pour la part la plus fragile de la population, la question lancinante des réfugiés, la faiblesse des moyens des secteurs du social et de la santé au regard des besoins, toutes causes qui ne cessent de produire sur les personnes qui sollicitent une aide comme sur les professionnels qui les reçoivent, une augmentation de la charge de travail et d'une souffrance psychique aux formes variées. Si jusqu'ici les bénéficiaires étaient mis à mal par la complexité sans cesse accrue des conditions d'accès aux dispositifs d'assistance, ce sont aujourd'hui les outils des professionnels (remise en cause du secret professionnel, modification des règles de la psychothérapie, introduction de recueil de données et de nouveaux outils numériques) qui sont de plus en plus mis à mal. Les chiffres du non-recours augmentent sans cesse, la disparition dans tant de lieux de l'accueil confidentiel, après celui de l'accueil inconditionnel, n'a d'autre effet que de pousser un peu plus les personnes les plus fragiles vers les seules logiques de la débrouille et du caritatif.

De nombreuses missions des secteurs social-santé ne parviennent plus à être honorées et à la réponse publique aux besoins de la population se substitue progressivement une logique humanitaire de prises en charge des situations. Les politiques publiques se complètent aujourd'hui de l'activité d'opérateurs comme Médecin du monde ou Médecin sans frontières ou encore la Croix-Rouge. La multiplication de ces projets à Bruxelles en 2019 est un constat criant de l'incurie de nos politiques gouvernementales. Si à partir de la coordination précarité, nous participons

volontiers à la mise en place, avec ces nouveaux acteurs, d'actions intersectorielles ou à la réflexion orientée vers ceux que l'on appelle pudiquement les plus éloignés de l'aide et du soin, nous n'en restons pas moins critiques devant cet état de fait.

Les retours et les analyses des terrains participent depuis toujours d'une meilleure compréhension des réalités de l'exclusion, de la souffrance sociale, des positions précaires et des manières de les dépasser. Aujourd'hui, elles dressent surtout le constat sans appel de la non-réponse à des besoins de base, élémentaires (se loger, se nourrir, se soigner). Le champ de la santé mentale assiste ainsi à l'extension de nombre de situations où la misère se conjugue à la folie sans qu'une réponse satisfaisante puisse être apportée à l'une et à l'autre. Dans le même temps, l'augmentation de celles et ceux qui n'arrivent plus à rentrer dans les « bonnes cases » des conditions de l'aide n'est pas sans nous inquiéter, car elle rend l'abord de ces situations complexes encore plus difficiles. Et sous la pression de la précarité, diluée dans la notion toujours floue de la santé mentale, l'authentique maladie mentale, cette folie que nous peinons tant à rendre possible dans la cité, se retrouve ainsi de plus en plus reléguée aux marges de nos sociétés que sont la rue, la prison ou l'abandon.

Projets Jeunes en errance

Voir plus haut, au point sur la Coordination thématique Adolescence.

Groupe de travail 21 - Injustices épistémiques

À l'initiative du groupe de travail 21 de l'AISLF (Association Internationale des Sociologues de Langue Française) le colloque « Injustices épistémiques : comment les comprendre, comment les réduire ? - Colloque du GT21-Diversité des Savoirs » était organisé les 7 et 8 février 2019 à Namur. La coordination précarité y participait en plus d'y présenter, en collaboration avec Jacques Moriau ((ULB –METICES/CBCS), une intervention intitulée « Ouvrir un espace pour penser le commun. L'exemple des ateliers d'enquête politique ».

Ce colloque se voulait un espace et un temps de dialogue avec la société civile. Le GT21 Diversité des savoirs invite à sortir des sentiers battus et à proposer un colloque scientifique dont le format permette la rencontre et l'expression d'une diversité de savoirs (universitaires, professionnels, expérientiels, locaux, traditionnels, etc.). Elle invite également à faire la part belle aux espaces collectifs de discussion comme en témoigne le souci du comité organisateur de favoriser des échanges en sous-groupe et des discussions en plénière en plus des présentations en ateliers dans un format plus traditionnel.

La participation à cet événement s'est précédée d'un travail d'évaluation des propositions de textes dans les ateliers et aux plénières et complétée dans l'après-colloque par un travail d'évaluateur extérieur des publications des actes.

GT Assistants Sociaux en santé mentale

Voir supra.

L'activité sur la page Facebook de la coordination précarité

Les réseaux sociaux sont aujourd'hui un canal de diffusion et d'échange avec le public, de premier plan. La page Facebook créée au nom de la Coordination Précarité de la Ligue est actuellement suivie par 1.550 personnes soit 250 personnes de plus que l'année précédente.

Elle est mise à jour plusieurs fois par semaine pour diffuser des informations en lien avec les thématiques ou l'actualité de la coordination précarité.

En son sein, la page Souffrance & Travail Social.be continue de voir son nombre d'abonnés augmenter (à ce jour 509 abonnés, contre 304 l'année de sa création). Ceci ne manque pas de nous surprendre quand on sait que cet axe de travail s'est clôturé en décembre 2015. Mais elle est encore régulièrement alimentée par des informations en lien avec sa thématique et continue d'être suivie. Elle participe donc d'un effet de mémoire sur la question, mais aussi sur une actualisation de celle-ci.

<https://www.facebook.com/Souffrance-Travail-Socialbe-777348712317768/>

La page dédiée à la semaine d'échange Hors-Circuit a été mise en place en 2017. Deux ans plus tard, elle compte toujours 386 abonnés ce qui est encore une légère progression qui indique qu'elle fait office d'archive pour de nombreux participants.

<https://www.facebook.com/LaboratoireHorsCircuit/>

Coordinateur : *Manu Gonçalves, SSM Le Méridien*

COORDINATION EXIL ET SANTE MENTALE

Pascale De Ridder (SSM Ulysse) et Natacha Rome (LBSM)

La coordination thématique Exil et Santé Mentale a pour objectif principal de sensibiliser, soutenir, informer les professionnels de la santé mentale et les travailleurs psycho-sociaux qui sont en lien avec le public spécifique des personnes exilées.

L'exil est en soi une expérience qui rejoue les coordonnées subjectives de la personne. Les exilés que nous rencontrons aujourd'hui ont souvent en plus été victimes de traitements inhumains et dégradants qui ont des conséquences négatives sur leur fonctionnement psychique.

Le travail de la coordination s'est développé et poursuivi autour des **3 axes** :

1. L'AXE THÉORICO-CLINIQUE

En 2019, la coordination a poursuivi les séances mensuelles d'intervision qui ont réuni une vingtaine de travailleurs de la santé mentale travaillant dans différents secteurs (accueil des demandeurs d'asile, humanitaire, SSM, prisons ou en privé) autour de thématiques proposées à l'avance, pour laisser à chacun la possibilité de les préparer et de penser aux lectures, expériences ou contacts intéressants à partager et à diffuser. Nous avons également approfondi les réflexions dans l'accompagnement de publics particuliers au niveau de leur vulnérabilité, grâce aux témoignages que nous ont rapportés des travailleurs ayant développé des projets spécifiques ou d'autres ayant fait des expériences intéressantes à l'étranger ou dans des contextes particuliers.

Les constats cliniques en lien avec le public des primo-arrivants étant que nous rencontrons des personnes de plus en plus abimées et dans des trajets d'exil plus incertains, nous avons beaucoup exploré la question générale suivante : « Prise en charge urgente, Prise en charge brève, Quelles prises en charge possibles ? »

Voici quelques-unes **des thématiques abordées** :

- *Quelle position adopter lors de dépôts de contenus traumatiques et de violences dans des prises en charge courtes ?*
- *Comment créer un lien dans les situations d'urgence humanitaire ?*
- *Quelle prise en charge possible du public particulièrement vulnérable que sont les femmes ?*
- *Accompagnement des femmes durant la grossesse et soutien aux liens précoces (Projet Aïda)*
- *Urgences psychiatriques, urgences administratives : Comment maintenir le lien dans ces moments de crises ?*
- *Le travail psychosocial auprès des personnes Yézidiennes dans le Nord-Ouest Irakien avec MSF*

Ces réunions permettent de partager et discuter de différentes thématiques à travers des situations cliniques et autres supports pour enrichir la connaissance et la réflexion. Elles permettent également de faire réseau entre nous pour orienter au mieux des demandes émanant de ces publics et améliorer en capacité et qualité l'offre de soins spécifiques.

2. L'AXE SENSIBILISATION

Fin 2017, nous avons commencé à rencontrer différents acteurs d'un mouvement de solidarité citoyenne (Plateforme Citoyenne d'Aide aux Réfugiés) afin de pouvoir nous informer de ce qui s'y passait et voir comment la coordination Exil de la Ligue pouvait apporter le soutien des professionnels de la santé mentale.

Comment sensibiliser les citoyens actifs dans l'hébergement des exilés sur les effets subjectifs de l'exil et de l'accueil et comment continuer à sensibiliser les travailleurs de la santé mentale aux spécificités des tableaux symptomatologiques présentés par ces jeunes exilés en recherche d'une terre d'accueil.

Les hébergeurs de la Plateforme de Soutien aux Réfugiés continuent à offrir bénévolement depuis des mois des possibilités de logement chez l'habitant. La plateforme organise également 2 hébergements collectifs pour hommes et femmes seuls. Dans ces structures, l'organisation s'est professionnalisée.

Ce mouvement de solidarité des citoyens de tous horizons est très intéressant. D'une part, des citoyens rencontrent des exilés, échangent, parlent, partagent des moments avec eux et cela remet de l'humain dans une conception politique gestionnaire, comptable et déshumanisante.

« Des vies se sentent appelées par d'autres vies à venir en aide à ces vies car de l'intolérable a surgi dans le monde, dont il faut bien répondre pour ne pas laisser l'inhumanité prospérer. » Ouvrant leurs portes et leur intimité à la différence, ces citoyens de tous horizons et de tout âge sont confrontés à la détresse et à la souffrance qu'engendre la rencontre avec les intentions malveillantes que les humains peuvent avoir pour d'autres humains, ce qui est une expérience bouleversante.

D'autre part, ces citoyens constatent et même subissent la violence de la politique déshumanisante qui est menée à l'égard des exilés et sont profondément choqués, révoltés et le font savoir, ce qui est un soutien formidable pour nous car nous ne sommes pas seuls à témoigner. En effet, ils partagent les rencontres et ce qu'ils y apprennent auprès de leur entourage et dans la société, ce qui participe à un changement de représentation des personnes exilées et redonne un visage humain à ce qui est souvent présenté comme une vague ou un flux migratoire.

Parfois, les hébergeurs s'inquiètent de l'état mental des personnes qu'ils reçoivent (troubles du sommeil, de l'alimentation, mutilations, envies ou tentatives de suicide, ...) et proposent l'aide des professionnels.

Ce sont de nouveaux partenaires de travail pour nous. Engagés, ils agissent avec d'autres références et d'autres logiques que nous, professionnels du soin spécialisés sur les effets de l'exil et des traumatismes. Il y a donc à faire connaissance et à apprendre les uns des autres dans le plus grand respect mutuel.

Nous avons donc continué ces rencontres régulièrement et avons nommé ce groupe de travail le GT « Migrants ». Nous notons toutefois une difficulté à avoir la présence de membres de la Plateforme dans nos rencontres. Les raisons sont sans doute paradoxalement à chercher tant du côté de la nature bénévole des engagements de ces citoyens que de l'évolution vers une professionnalisation de ceux-ci.

En effet, la plateforme a évolué dans ces deux directions et cela ne rend pas facile la participation de ses membres à des activités en lien avec d'autres secteurs.

Lors de ces rencontres, sont réunis des acteurs de la Santé Mentale, des ONG (MSF - MDM) actives auprès du public primo-arrivant et toujours invités des représentants de divers pôles de la plateforme (Hébergement, Parole Ecoute et Soutien, Social et juridique, Porte d'Ulysse, HUB, ...) afin d'une part de promouvoir l'accès à la santé mentale pour ce public spécifique et d'autre part de créer des synergies et des collaborations entre ces différents acteurs (travailleurs, bénévoles, hébergeurs, ...). Nous continuons à promouvoir ce travail de lien et de réseau. La coordination souhaite rester une ressource mobilisable pour améliorer les conditions d'accueil des exilés.

3. AXE POLITIQUE ET COMMUNICATION

L'axe politique et informatif a été tenu mais pourrait être plus développé afin d'organiser une mobilisation de notre secteur sur les enjeux plus collectifs des nouvelles dispositions légales et changements divers. La difficulté est de pouvoir réagir de manière concertée mais avec rapidité aux nombreuses sollicitations qui nous sont faites pour faire entendre notre point de vue sur différentes questions.

Le fonctionnement politique actuel entraîne une nécessité de se tenir informés et réactifs dans de nombreux domaines différents, tâche vaste et difficile et qui demande des outils, des compétences ainsi que de la disponibilité temporelle dans des emplois du temps bien chargés et des accompagnements de patients qui nous mettent constamment au défi et aux limites de nos capacités soignantes.

Les activités de la coordination sont inscrites dans la Ligue qui a subi de profondes modifications durant l'année 2019, ce qui a évidemment eu un impact sur cet axe de travail.

Projets futurs de la coordination :

- *Poursuivre le travail de réflexion théorico-clinique ;*
- *Poursuivre et élargir le travail de réseau avec les acteurs spécialistes et non spécialistes de la santé mentale ;*
- *Mettre en place de nouvelles complémentarités et construire des nouvelles interventions et des partenariats inédits ;*
- *Dynamiser les moyens de communication possibles pour offrir une diffusion élargie d'informations en lien avec ces questions ;*
- *Témoigner, informer, prendre position sur les enjeux de santé mentale pour les personnes exilées ;*
- *Organiser fin 2020 un colloque sur la question « des nouvelles hospitalités ».*

COORDINATION THEMATIQUE « PERSONNES AGEES ET SANTE MENTALE »

Sylvie Veyt (SSM WOPS) et Natacha Rome (LBSM)

La coordination personnes âgées et santé mentale, organisée depuis plus de 20 ans à la Ligue, se veut avant tout être un lieu « ressource » pour les intervenants qui accompagnent les personnes âgées avançant en âge au sein de la région de Bruxelles-Capitale. Elle est un lieu de synergie qui favorise les échanges, les collaborations ainsi que les liens entre les acteurs de terrain. Elle permet aux professionnels d'élargir leur réseau, ce qui en pratique se traduit par la possibilité d'offrir un accompagnement qui soit le plus individualisé et le plus adapté possible.

La coordination est aussi un lieu de réflexions ; celles-ci émergent de nos pratiques, de l'actualité ou encore de nos échanges. Nous essayons d'analyser nos actions et de réfléchir ensemble en vue d'améliorer l'accompagnement apporté aux personnes âgées. Notre objectif est de continuer à coconstruire et/ou réinventer « un » accompagnement respectueux, cohérent, de qualité pour les personnes âgées d'aujourd'hui et de demain.

La dynamique de la coordination repose sur des rendez-vous mensuels organisés de septembre à juin. Les contenus alternent entre rencontres avec un ou plusieurs acteurs-clés de terrain et temps de réflexions qui permettent de déposer et partager nos expériences. On y retrouve des professionnels de l'ambulatoire, de l'hospitalier mais aussi des citoyens visionnaires qui ont décidé de s'investir dans le lien et dans l'accompagnement des aînés.

En 2019, il y a eu dix réunions et une intervision, avec une moyenne de 15 participants par rencontre.

Les thématiques abordées sont généralement définies par les participants en début de saison ou sont en relation avec l'actualité. Ainsi, en 2019, nous avons accueilli :

- Sosthène Rukundo qui est venu nous parler de l'ASBL CONVIVIAL et plus particulièrement du projet de groupe de « Mamies »,
- Christophe Herman qui nous a sensibilisé aux avantages liés à l'utilisation d'un Plan de Service Individualisé,
- Fatima Hanine et Rachid Bathoum du service public UNIA, qui sont venus nous partager leurs recherches sur l'accompagnement des âgées personnes âgées migrantes,
- Peggy Bubar qui est venue nous présenter l'ASBL « 1 toit 2 âges »,
- Odile Maskens et Fabienne Ellenbecker qui nous ont partagé leurs expériences au sein de Dionysos

La coordination personnes âgées organise également des interventions cliniques sur demande. Celles-ci avaient été initiées par Claire Coeckelbergs, précédente coordinatrice. Elles permettent aux équipes confrontées à une difficulté de prendre le recul nécessaire et d'envisager avec des intervenants issus de la coordination personnes âgées, les pistes du possible.

Parallèlement, depuis 2018, nous avons rejoint le groupe de travail « PSI » initié par Christophe Herman et les protagonistes de la Réforme 107, au sein de la PFCSM. Ces rencontres mensuelles avaient comme objectif de développer pour Bruxelles son propre plan de service individualisé. Ce projet favorisant le lien et la continuité des soins mentaux a été présenté en septembre 2019 et suit une dynamique d'implémentation sur base volontaire.

En janvier 2019, nous avons intégré le groupe d'expert rassemblé au sein du SPF Santé pour réfléchir à la Réforme des soins de santé mentale personnes âgées. Les réflexions en lien avec la mise en place de cette réforme s'échelonneront sur plusieurs années.

En mai 2019, a été organisée, en partenariat avec la PFCSM, une première rencontre avec nos homologues néerlandophones bruxellois en vue de tisser des liens et d'améliorer nos pratiques. Ces rencontres ont débouché sur le souhait de mettre sur pied une sensibilisation des politiques aux difficultés qu'ont les personnes âgées à accéder aux soins de santé mentale sur Bruxelles.

Depuis octobre 2019, un groupe de travail composé de travailleurs d'UNIA, l'ULB, Infor-Homes et la LBSM a été constitué pour plancher sur un projet de colloque qui se tiendra fin 2020, début 2021. Celui-ci essaierait de mettre en lumière, sans décrédibiliser le secteur des soins, les interactions entre la souffrance des travailleurs et la maltraitance des personnes âgées.

L'INTER-COORDINATION EC(H)O

Pour rappel, depuis plusieurs années, les coordinations organisées à la LBSM ont pris l'initiative de se réunir mensuellement pour penser leur fonction et leurs actions ainsi que leur articulation tant entre elles qu'avec les membres de la Ligue et son équipe.

Outre ces rencontres formelles, surviennent également de nombreux moments plus informels tels que des activités sectorielles, intersectorielles où les coordinateurs•trices sont amenés•es à échanger sur leurs pratiques, leurs actions, leurs sensibilisations et sur les aspects transversaux en lien avec leurs thématiques respectives.

La visée première du groupe EC(h)O est de constituer un outil substantiel pour que la Ligue puisse défendre sa politique de santé mentale, réaliser des projets et engager des actions de promotion en santé mentale en tenant compte des constats et actualités du terrain, que les activités des coordinations permettent de faire émerger.

Les coordinations se veulent être au service et à l'écoute de l'ensemble du secteur des SSMs bruxellois et constituent une interface entre le terrain, les secteurs et diverses instances (fédérations, administrations, politiques).

Les coordinateurs•trices veillant particulièrement aux conditions d'inscriptions des SSMs dans une dynamique de réseau avec les autres secteurs, elles assurent le lien et la promotion des informations à destination des différents partenaires.

Ces rencontres entre coordinations thématiques permettent alors d'avoir une vue plus large des problématiques et d'élaborer de manière collective des pistes de réflexion et d'actions à mener.

En effet, chaque année, chaque coordinateur•trice propose et soutient plusieurs projets en rapport avec l'objet de sa coordination ainsi que les préoccupations et les besoins du secteur, formulés par lui-elle-même, les acteurs de terrain ou les instances représentatives. C'est donc pour construire et mettre en place ces actions que les réunions Ec(h)o sont précieuses.

Les coordinations sont amenées à réaliser **des projets**, tels que :

- **La récolte d'informations**, de données contextuelles, de textes et documents permettant de réaliser un travail de recherche, d'analyse et de synthèse sur des questions d'actualité relatives à des problématiques ciblées. Par exemple, la réalisation d'un dossier thématique ;

- La **réflexion** relative à une éventuelle prise de position par rapport à certains faits d'actualité en lien avec la thématique coordonnée ;
- La **remise d'avis** sur certaines questions, permettant aux instances représentatives de disposer des arguments pour orienter et faire valoir leurs pratiques et politique de travail ;
- La **mise en place d'actions** qui favorisent et améliorent l'activité clinique des S.S.M. dans une dynamique de réseau avec d'autres secteurs ;
- L'organisation de rencontres, de groupes de travail thématiques, de séminaires, de journées d'étude ou de colloques **qui assurent le relais et la réflexion** entre les institutions, les intervenants, et éventuellement les usagers, sur des thèmes choisis pour leur pertinence clinique, leur actualité sociale ou politique, et, diffusion / publication des travaux liés à ces activités.

A côté de ces axes de travail, autour desquels se structurent les coordinations, le travail d'EC(h)O consiste à mettre en commun des réflexions transversales afin de :

- **Partager et diffuser** les richesses des enseignements tirés au sein de chacune des coordinations spécifiques et permettre ainsi une réappropriation collective ;
- **Elargir nos champs** de visions en se saisissant des préoccupations spécifiques des autres thématiques pour élaborer des interventions communes ;
- **Construire une vision globale** des problématiques de santé mentale sur la région bruxelloise ;
- **Se soutenir**, dynamiser nos pratiques au sein même de chaque coordination ;
- **Faire équipe** avec les travailleurs de la Ligue pour élaborer des projets et communiquer à l'ensemble du secteur ;
- Trouver une place et **une collaboration** harmonieuse avec le conseil d'administration.

Ces rencontres régulières permettent également de préciser les questions qui concernent « l'identité » des coordinateurs·trices ainsi que de traiter ensemble des questions en lien avec les limites et zones d'action des coordinations. De plus, elles offrent la possibilité de réfléchir ensemble tant à des questions spécifiques à chaque coordination qu'à des questions d'actualité sectorielle et intersectorielle.

L'intérêt de ce dispositif permet également de centraliser les différentes demandes adressées aux coordinateurs·trices ou à la LBSM afin d'en définir la responsabilité, les réponses à y apporter et le suivi.

Finalement, ces rencontres permettent aussi de continuer à s'ancrez dans le réseau bruxellois et de nourrir ensemble des réflexions et projets futurs.

4.1.3. LES TRAVAUX AVEC LE RESEAU

Des réunions ont eu lieu avec les **coordinations de réseaux santé** agréés par la CoCoF (Norwest, Rezone et Silicium 16, une fois ensemble en janvier à l'Adret, puis séparément), ainsi qu'avec les réseaux issus du 107 (Bru-Stars, Hermès+).

Comptons également une rencontre sur le **double diagnostique santé mentale et handicap** avec l'Adret et MAYA.

La Ligue a sollicité une rencontre avec la FAMGB suite à la parution de leur Livre Blanc de la Santé Mentale à Bruxelles, opuscule succédant au Livre Noir que cette même fédération avait publiée 2 ans plus tôt. Le président et le directeur de la Ligue ont rencontré le 2/10 la commission santé mentale de la FAMGB, afin d'échanger leurs points de vue. Il en a résulté plusieurs pistes afin de faciliter et de renforcer les collaborations entre les **médecins généralistes** et le secteur de la santé mentale, en particulier les SSMs.

La Ligue a été sollicitée pour prendre part aux événements que le **Collectif 21** souhaite organiser à l'occasion du centenaire de la loi de 1921 qui réglementait jusqu'il y a peu le cadre des ASBL en Belgique.

L'occasion de rappeler l'importance de la société civile dans notre société, de son engagement, de son indépendance et de sa volonté farouche de ne pas être assimilée ou reprise dans un cadre marchand. En particulier, les ASBL constituent un mode d'organisation mis aujourd'hui en danger par la décision de la majorité sortante de les considérer désormais comme des entreprises. Le directeur de la Ligue a participé à 2 rencontres (en août et en novembre) à ce propos.

Il a également pris part à la journée organisée par Brusano le 6 décembre sur leur plan stratégique. La Ligue participe activement aux réflexions concernant la **1^e ligne de soins**. Depuis novembre, il représente également la Ligue au sein de la Plateforme 0,5 qui entend améliorer l'offre de soins auprès des populations en grande précarité et les plus éloignées de cette offre. Il a enfin participé à des réunions de travail concernant des formations de psychologues de premières lignes, réunions organisées par la Coordination régionale de 107.

Une autre sollicitation est venue de l'**ONE**, soucieuse de mettre à jour l'état de ses collaborations avec le champ de la santé mentale. Une délégation de la Ligue (constituée du président, du directeur, de François Bestgen qui est un des représentants de la Ligue à Bru-Stars, et de Pascale Gustin, travaillant au Chien Vert) s'est rendue à l'ONE pour y rencontrer plusieurs membres de la direction. La rencontre sera suivie d'autres échanges, sur base d'un cadastre que l'ONE a demandé à la Ligue sur les collaborations encore en vigueur entre services de l'ONE et SSMs tant CoCoF que CoCoM

Plusieurs rencontres moins formelles ont eu lieu cette année avec des **fédérations actives sur le social et ou le social-santé**, comme par exemple : la Fédito, la Fédération pour la coordination des services de santé mentale bicommunautaires, la Fédération Laïque des Centres de Planning Familial, la Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial, la Fédération des services bruxellois d'aide à domicile et **d'autres acteurs du social et de la santé** comme Infor Jeunes, SMES Europe, SMES,...

Mais aussi avec des **associations professionnelles** (l'UPPsy-BUpsy, l'APPPsy), des organismes d'études (l'Observatoire de la Santé et du Social, le CDCS). Des rencontres autour de projets spécifiques ont également vu le jour, comme avec Monique Meyfroedt quant à la réalisation d'un film sur santé mentale et les migrants (projet suivi par la Ligue).

En fonction des objets des réunions, le directeur était ou non accompagné, par l'un • e ou l'autre collègue de l'équipe, par l'un • e ou l'autre administrateur • trice. Des collègues ont également représenté la Ligue à certains événements (comme des rencontres à Bru-Stars, ou à la FLCPF).

En ce qui concerne **les coordinations thématiques et les groupes de travail**, le directeur a participé à de multiples rencontres bi- ou multi-latérales en marge des réunions habituelles, dans un rôle d'écoute, d'appui et de co-décision quant à certaines orientations.

Ces réunions en petit comité (plusieurs dizaines sur l'année) sont indispensables pour la construction et le développement du lien de confiance entre acteurs, pour l'amélioration du dialogue entre des positions et/ou des secteurs différents, pour élaborer ensemble des pistes permettant de faire avancer des chantiers dans un contexte de grande complexité. Elles représentent un temps de travail conséquent, pouvant être précédées d'un temps de préparation ou suivies de tâches découlant des décisions prises.

Par ailleurs, le directeur de la Ligue est à la disposition des **responsables des services membres** qui souhaitent un éclairage, une aide, une écoute. Il a été sollicité en ce sens à plusieurs reprises.

RENCONTRES IMAGES MENTALES

Chaque année en février, pour un rendez-vous attendu par un public de plus en plus large, l'Espace Delvaux et La Vénerie accueillent les Rencontres Images Mentales, organisées par Psymages (la coordination des projets de l'ASBL est assurée par **Martine Lombaers**), en collaboration avec l'Autre « lieu », La LBSM et PointCulture.

11^E RENCONTRES IMAGES MENTALES (2020)

Comité de programmation :

Moreno Boriani (L'Equipe), Delpine Coterel, Eva Debaix (Sanatia), Christel Depierreux (PointCulture), Karien Evers, Martine Lombaers (Psymages), Christian Marchal (L'Autre « lieu »), Olivier Renard, Frédéric Rolland (Club Antonin Artaud), Nadia Rosar (LBSM), Pierre Smet (Le Sas), Laura Solar, Sophie Tortolano (PFCSM Région Bruxelles Capitale)

Coordination : *Martine Lombaers et Christian Marchal*

Communication graphique : *Anne Nouwynck*

Communication : *Heidi Vermander, Floriane Limbourg*

Les partenaires 2019 des Rencontres Images Mentales : *L'Equipe, Musée Art et Marges, le CRéSaM, PointCulture, le Club Antonin Artaud, le Sas, la Loterie Nationale, la CoCoF, la PFCSM, l'AVIQ, la Fédération Wallonie-Bruxelles.*



Rôles de la LBSM :

- l'ASBL s'est consacrée à l'aspect **organisationnel et logistique** des rencontres 2019 et a accueilli toutes les réunions préparatoires.
- Elle offre un appui **financier** aux Rencontres.
- Quatre travailleurs de la LBSM ont également assuré des **permanences** (accueil, etc.) lors de la semaine des rencontres de 20 au 23 février 2019, à la Vénerie.

Evènements Images Mentales 2019 :

« SANS FRAPPER »

Projection du film « Sans frapper » et débat avec les psychologues Sophie Tortolano (Images Mentales), Roxanne Chinikar et la réalisatrice Alexe Poukine.

Organisé en collaboration avec le Centre Vidéo De Bruxelles et Psymages ASBL aux StudiosFlagey le 3 octobre 2019.

SYNOPSIS : Ada a dix-neuf ans. Elle accepte d'aller dîner chez un garçon qu'elle connaît. Tout va très vite, elle ne se défend pas. Son corps est meurtri, son esprit diffracté. Le récit d'Ada se mélange à ceux d'autres, tous différents et pourtant semblables. La même sale histoire, insensée et banale.

Rôles de la LBSM :

- **Logistique et organisationnel :** gestion des inscriptions, participation au bon déroulement de l'évènement du 3 octobre 2019.
- **Communication :** création de contenus internet (newsletters, page Facebook LBSM, site Internet LBSM).

12^E RENCONTRES IMAGES MENTALES (2020)

Les 12^{ème} Rencontres (2020) s'installent pour 8 jours à l'Espace Delvaux, afin d'amplifier l'articulation du projet culturel de la Vénérie avec l'univers de la santé mentale. Au programme de l'édition 2020 : deux spectacles, un concert commenté, une toile filante, une rencontre littéraire, une expo, et bien sûr les nombreux films qui sont à l'affiche. Différentes manières de raconter l'étrangeté, la souffrance ou la folie, toujours dans un souci de lutte contre la stigmatisation de personnes présentant des troubles psychiques.

Une cinquantaine d'intervenant(e)s accompagneront les projections, avec, nous l'espérons, des échanges toujours aussi riches que singuliers. Pas de thématique spécifique pour cette édition. Le comité de sélection a construit sa programmation d'une part en fonction du Best of Festival Psy de Lorquin, et d'autre part avec les coups de cœur choisis parmi les nombreux films qui ont été visionnés. Il en ressort une belle diversité de productions, avec une avant-première belge, des portraits, des documents qui questionnent les théories et les pratiques, des retours sur le passé interrogeant l'actualité, des courts métrages percutants, et les incontournables films d'atelier.

Comité de programmation : *Moreno Boriani (L'Equipe), Delpine Coterel, Eva Debaix (Sanatia), Christel Depierreux (PointCulture), Karien Evers (Le Code), Martine Lombaers (Psymages), Christian Marchal (L'Autre « lieu »), Olivier Renard (Planning Familial d'Auderghem), Natacha Rome (LBSM), Pierre Smet (Le Sas), Laura Solar, Sophie Tortolano (SSMS Saint-Gilles).*

Coordination : *Martine Lombaers et Christian Marchal*

Communication graphique : *Anne Nouwynck*

Presse Communication : *Heidi Vermander, Flore Fifi (LBSM), Floriane Limbourg*

Les partenaires 2020 des Rencontres Images Mentales :

L'Equipe, Musée Art et Marges, le CRéSaM, PointCulture, le Sas, Le Code, Article27, la Loterie Nationale, la CoCoF, la PFCSM, l'AVIQ, la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Rôles de la LBSM :

- **logistique et organisationnel** : visionnage et sélection des films. Point de contact auprès des participants potentiels (mail/téléphone), coordination et contacts avec les intervenants, élaboration du déroulement de l'édition 2020, organisation des permanences durant l'événement, suivi et procuration de films.
- Appui financier aux Rencontres.
- 24 réunions préparatoires ont été accueillies au sein de nos locaux.
- **Communication** : supervision du graphisme et création du contenu du programme (résumés des films, photos, informations, ...). Création de contenu des newsletters diffusées au grand public, au secteur, aux politiques et à la presse. Gestion de la page Facebook Psymages, +/- 20 publications relayant les activités dans la presse écrite et radio ainsi que des informations sur les films, rencontres et activités prévues.
- Assurer des permanences et contribuer au bon déroulement du Festival (en 2020).

4.1.3 LE COLLOQUE « GOUVERNER LE SOIN, SOIGNER A CONTRE COURANT », 9 DÉCEMBRE 2019

Le colloque, intitulé « Gouverner le soin. Soigner à contre-courant. De la contradiction à la réalisation » fut articulé autour d'**une matinée informative**. Monsieur le Ministre Alain Maron a assuré l'ouverture du colloque, avant de céder la parole au KCE, à l'Observatoire de la Santé et du Social, au CRéSaM, au SGG pour faire un état des lieux sur la santé mentale en Belgique, et au sociologue français Michel Chauvière pour questionner certains éléments transversaux des nouvelles politiques en matière de santé.

L'après-midi a été consacrée à **4 ateliers**, chacun développant un axe de plus en plus présent dans les politiques publiques : **l'intégration des services, l'intégration des publics, l'intégration des politiques**, et le dernier atelier **Face cachée** voulant soulever des aspects moins visibles comme la place et les conséquences de l'individualisation des soins.

La journée s'est terminée avec le **débat politique** qui s'est tenu le soir. Sans doute la partie la moins réussie, bon nombre d'invités politiques s'étant désistés. Martin Cauchie y a représenté le point de vue du gouvernement, David Leisterh (issu du MR) celui d'un parti de l'opposition. Les rapporteurs·euses des ateliers (Luc Detavernier de la PFCSM, Julie Kesteloot de la FdSS, Sophie Tortolano du SSM de Saint-Gilles et Yolande Verbist du CeRIS à l'U-Mons) ont accepté au pied levé de compléter le panel (Merci encore à eux !). Le débat était animé par Véronique Tyberghien, journaliste bien connue des auditeurs·trices de la radio La Première, et spécialisée sur les questions de santé.

Ce projet a nécessité près cinq mois de préparation et un énorme investissement de la part de la Ligue, du CA mais également des intervenants, dans un contexte ardu de changements de personnel.

Un comité de pilotage a été constitué et s'est réuni à plusieurs reprises de juin à octobre (25/6, 10/9, 2/10), comprenant plusieurs administrateurs (Pierre De Coninck, Manuel Gonçalves, Sébastien Servranckx), la directrice du Service Social Juif Véronique Lederman, et les membres de l'équipe. Le CA était également régulièrement consulté pour trancher certaines options.

Nous nous sommes réunis en équipe à de nombreuses reprises dans ce cadre préparatoire et Martin Cauchie s'est rendu à Paris afin de rencontrer notre invité et intervenant Michel Chauvière. Après le départ Martin Cauchie en octobre, le directeur a repris ses charges et tâches. Il a notamment réuni les intervenants des ateliers (4 orateurs·trices par atelier) afin de croiser leurs projets de contribution et améliorer la fluidité et la cohérence entre ceux-ci (5 dates en novembre et décembre).

Notre évènement semble avoir suscité un certain enthousiasme puisque nous avons plus 220 inscrits ! Le Colloque a bénéficié du soutien de la CoCoF et a réuni au final plus de 250 personnes issus de multiples horizons du social et de la santé, majoritairement de Bruxelles, mais aussi de Wallonie et de Flandre.

Les débats se sont avérés riches de cette diversité, la journée voulant non seulement profiter du momentum qu'est le démarrage d'une nouvelle législature pour reposer certains besoins (criants) en matière de santé mentale, mais aussi renforcer les échanges et les liens entre intervenants de tous bords sensibles à ces questions.

Argumentaire du projet :

Aujourd'hui, comme tous les champs de l'aide et du soin, la santé mentale est à la croisée des chemins. Elle est à la fois un objet politique et l'objet de politiques qui y impriment, depuis plusieurs années, des orientations à différents niveaux de pouvoir, souvent dans des directions disparates.

Les enjeux de santé mentale, comme ceux de la santé globale ou de l'action sociale, demandent une appréhension fine et doivent être débattus avec l'ensemble des parties prenantes, pour tenir compte au mieux de leur complexité. La manière de définir, formaliser, organiser ces enjeux détermine les choix et réponses d'une société aux besoins de sa population : délimitation de trajectoires de soins, réorganisation du secteur hospitalier, marges de manœuvre laissée à l'associatif et à la société civile, reconnaissance de certains métiers et pratiques, place donnée aux personnes concernées et à leurs représentants, remboursement de certaines prestations par la sécurité sociale...

A l'aube d'une nouvelle législature, la Ligue propose aux acteurs de tous bords de se réunir pour débattre et construire ensemble des recommandations à présenter aux politiques. Entre des pratiques qui doivent s'adapter à chaque situation, parfois même à contre-courant, et des politiques qui entendent rationaliser les coûts et gouverner le soin, il y a bien souvent une

contradiction que nous vous proposons d'aborder ensemble. Car il s'agit que demain, les décisions prises et leur mise en œuvre puissent converger et opérer efficacement pour une meilleure santé mentale de chacune et chacun.

Suites du Colloque

Une fiche d'évaluation était distribuée aux participants et les réponses ont été analysées par la chargée de communication. Le directeur a récolté les avis auprès des intervenants. De manière générale, la Ligue va systématiser cette démarche afin de disposer d'éléments pour améliorer l'organisation de ses futurs événements.

Les ateliers visaient la rédaction de recommandations adressées aux représentants politiques lors du débat mais également ultérieurement. Elles seront rassemblées dans une grille qui servira à la Ligue de moniteur pour les transmettre plus facilement et suivre l'évolution des décisions et des orientations prises par les autorités sur ces questions.

Nous travaillons sur les retranscriptions et recommandations de la journée afin de produire des actes et les rendre disponibles pour le premier semestre 2020.

4.1.4 COLLOQUE DU 18 ET 19 OCTOBRE 2019 « LE COUPLE À L'ÉPREUVE DE LA FAMILLE »

Ce projet de colloque a été co-organisé par **l'Association pour la Psychothérapie Psychanalytique du Couple et de la Famille (APPCF)**, **l'Université Saint Louis au travers du Centre d'Études Sociologiques - USL – B (CES) et du Réseau Interdisciplinarité et Société (RIS)** et par nous-même, Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale. Nous avons rejoint le comité d'organisation en avril 2019, le contenu étant déjà pensé par les autres partenaires et nous avons délégué Natacha Rome pour le soutien logistique et organisationnel de l'évènement.

Le programme se déroulait sur **deux jours** :

- La journée du 18 octobre sous forme de plénières à l'Université Saint Louis à Bruxelles,
- La matinée du 19 octobre sous forme d'atelier clinique pour un plus petit groupe au SSM Le Méridien à Saint-Josse-Ten-Noode.

Nous avons assuré :

- La coordination des réunions préparatoires (24/04, 7/05, 27/05, 12/06, 19/09, 3/10, 11/10),
- La gestion financière du projet,
- Les contacts avec les intervenants et leurs logements si nécessaire,
- Les contacts avec les différents fournisseurs (catering, graphisme, imprimeurs...),
- La communication (Flore Fifi a repris le volet communication dès son arrivée en septembre 2019),
- La gestion des inscriptions et des paiements,
- L'accueil et la coordination de l'évènement lors des 2 jours de colloque en mobilisant le reste de l'équipe.

Nous avons accueilli :

- La journée du 18 octobre : 94 participants
- La matinée du 19 octobre : 15 participants.

L'ensemble des orateurs se sont montrés ravis de l'organisation et les retours de certains participants s'avèrent positifs.

4.2 REPRÉSENTATION :

- La ligue porte les constats et revendications issues du terrain. Elle interpelle **les politiques et les administrations** des différents niveaux de pouvoir, avec qui elle entend entretenir un lien constant, vigilant et constructif.
- Elle réalise un **rapport sectoriel** tous les 5 ans afin de rendre compte de l'évolution des problématiques traitées et des politiques menées, et d'en analyser les effets.
- Elle contribue au développement des **pratiques inter-sectorielles** et d'analyses menées en commun avec les autres fédérations de l'ambulatoire et avec le CBCS. Elle participe à l'Inter-Fédérations de l'Ambulatoire animée par le CBCS.
- Elle est la **Fédération des services de santé mentale agréés par la CoCoF**. À ce titre, elle organise des concertations régulières avec les directions et coordinations de ces services.
- Elle s'associe à **d'autres Fédérations ou organismes de représentation** dès lors qu'il s'agit de porter ou défendre des dossiers qui concernent la santé mentale.
- Elle fait partie des interlocuteurs sociaux, notamment via la FASS. Elle suit les dossiers en matière des droits et obligations des employeurs et des travailleurs. Elle constitue un interlocuteur pour les représentations syndicales.

L'année 2019 a été marquée par deux chantiers importants pour cet axe : la réforme du décret de l'ambulatoire social-santé en CoCoF et les élections fédérale, communautaire, régionale et européenne du 26 mai.

1. Réforme du décret de l'ambulatoire

Faisant suite aux rencontres organisées par la CoCoF en novembre 2018, un groupe de travail s'est mis en place à la Ligue en 2018 et ses travaux se sont poursuivis jusque mi-mars, avant d'être suspendus comme le projet de réforme lui-même. Le directeur et Martin Cauchie animaient les rencontres qui rassemblaient essentiellement les responsables des SSMs concernés.

L'IFA a également beaucoup travaillé sur le projet de réforme. Les fédérations ont rédigé une note reprenant une série de constats et de critiques, ainsi que des propositions alternatives face à certaines orientations jugées inadéquates. Cela a donné lieu à une large réunion le 20 mars, entre les cabinets ministériels du Social et de la Santé, la CoCoF et les Fédérations et services de l'ambulatoire. Le calendrier de la réforme a été temporisé et il revient au gouvernement sorti des élections du 26 mai de statuer sur les suites.

Le 13 juin, le président et le directeur de la Ligue ont été invités à la CoCoF pour discuter de la synthèse des travaux rédigée par l'administration. Ce fut l'occasion de faire le point sur les convergences et les divergences de vue quant aux grandes lignes de la réforme et à ses modalités d'organisation.

La nouvelle majorité bruxelloise a fait le choix de convoquer des états généraux du social-santé, la réforme du décret étant suspendue *sine die*.

2. Vision intersectorielle du social-santé

Après les élections, l'IFA s'est faite le cadre d'une réflexion de fond sur une vision commune entre les secteurs sur l'avenir de l'ambulatoire social-santé à Bruxelles. Cette réflexion s'est déployée notamment durant des mises aux vert (28/2, 3 et 16/10) et se poursuit encore en 2020. L'objectif est d'obtenir un texte de vision pour l'été 2020.

La production de ces écrits a nécessité un grand travail préparatoire et des réunions complémentaires en marge des réunions plénières de l'IFA.

3. Autisme

D'autres rencontres autour de dossiers précis se tiennent, comme par exemple fin mai, lorsque la Ligue a soutenu et accompagné l'ASBL Anaïs et 2 autres fédérations (l'ACSEH et l'ACJB) suite au vote de la résolution du Parlement bruxellois concernant l'autisme (résolution du 26 avril 2019). Ce texte pose problème en ce qu'il témoigne d'une connaissance partielle de l'autisme et des outils de travail sur ces problématiques. Il reprend également des représentations orientées et erronées à propos des professionnels. Le texte a été voté sans réelle concertation avec ces derniers et la demande adressée aux politiques est de corriger cela.

La Ligue reste attentive sur ce dossier qui constitue un bel exemple des multiples difficultés à sortir des représentations tronquées, à combiner des approches et des objectifs différents entre patients, proches et famille, professionnels et politiques. Là comme ailleurs, un des dangers consiste également à croire ou faire croire que la généralisation de certaines pratiques permettra d'éviter d'investir alors que les besoins sont immenses et que de nombreuses personnes et familles n'ont toujours pas d'aide ni de lieux adéquats, faute de places.

4. Campagne électorale

Comme déjà évoqué plus haut, la Ligue a co-écrit avec 5 autres organismes (centres d'appui et associations de patients et de proches) un **Plaidoyer** présentant 7 leviers incontournables pour améliorer la santé mentale :

1. Une approche transversale dans toutes les politiques,
2. L'implication des usagers et des proches à tous les niveaux du soin,
3. Des pratiques de proximité,
4. Des soins ambulatoires et résidentiels qui se complètent, se renforcent et se soutiennent,
5. Des réseaux comme facilitateurs de soins,
6. Les nouvelles technologies mises au service de l'accessibilité et de la relation,
7. Un investissement sérieux dans la santé mentale.

Ce plaidoyer a été traduit dans les 2 langues, fait l'objet d'une conférence de presse et de rencontres avec les politiques.

La Ligue a par ailleurs rédigé son **Mémorandum**, paru en janvier 2019 et listant 6 enjeux pour la santé mentale à Bruxelles :

1. Participer à la lutte contre la précarisation,
2. Mettre la santé mentale à tous les étages politiques,
3. Renforcer les moyens des SSMs
4. Travailler sur la proximité et le territoire,
5. Faire lien avec les réformes des soins de santé mentale,
6. Favoriser la participation des publics.

L'occasion était aussi de rappeler la définition de la santé mentale portée par l'ensemble des membres de la Ligue.

Le président et le directeur de la Ligue ont consacré beaucoup de temps (8 rendez-vous entre mars et mai) à rencontrer les partis politiques démocratiques bruxellois afin de présenter notre mémorandum et le plaidoyer. Malgré l'écoute attentive que nous avons toujours reçue, le constat est qu'il y a encore énormément de travail à mener face à la méconnaissance et aux a-priori concernant la santé mentale et les acteurs qui travaillent dans ce champ. L'approche technique et/ou majoritairement médicale reste un frein pour appréhender les autres aspects pourtant traités au quotidien, et pour sortir de schémas de réponses directifs qui renforcent les troubles et maladies mentales du côté de « l'anormal ».

La Ligue a également participé, avec l'ASBL L'Equipe, à la tenue d'un débat pré-électoral sur la santé mentale. Il s'est tenu le 29 avril en soirée à Anderlecht, et fut l'occasion de discuter avec les partis francophones bruxellois à propos de leurs projets en matière de santé mentale. Le débat a été marqué par les témoignages de nombreux patients présents.

La Ligue a également assisté aux débats préélectorales du CBCS (2 avril) et de Bruxeo (25 avril).

5. Cabinets ministériels et administrations

Des rencontres régulières se déroulent avec la secrétaire, le directeur et l'équipe de l'administration CoCoF en charge de la santé mentale ; ces rencontres permettent le suivi des dossiers et l'amélioration de la collaboration entre les acteurs de terrain et les autorités. 8 réunions ont lieu en 2019.

Se tiennent également des réunions avec les politiques de la santé CoCoF afin de pouvoir suivre l'évolution, fournir des informations aux autorités et soutenir autant que possible l'élaboration entre les politiques et les réalités de terrain. En 2019, nous avons rencontré à plusieurs reprises le cabinet santé bruxellois sortant.

À noter que la Ligue a par ailleurs reçu 3 visites d'inspection, 2 de la CoCoF (14/2 et 29/10) pour expliquer les évolutions internes, et une d'Actiris (8/10) en lien avec les postes ACS. Ces visites se déroulaient chaque fois dans le cadre classique de contrôle de la part de ces instances.

4.2.1 REPRESENTATIONS ET PARTICIPATIONS

La Ligue est notamment représentée ou présente, via ses permanents et/ou ses membres :

- A l'AG et au CA de la Plate-Forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale (8 personnes y représentent les SSMs dont le directeur de la Ligue),
- Au CA de l'ASBL Psymages,
- A l'AG du Conseil Bruxellois de Coordination Sociale (CBCS)
- A la Plate-Forme de concertation des professions de la santé mentale
- A l'AG et au CA du Centre d'Appui Bruxellois
- A l'AG et au CA du Centre Bruxellois de Promotion de la santé (CBPS)
- Au Comité de réseau exécutif (CRE) et au Forum Intersectoriel du réseau Bru-Stars
- Au Conseil consultatif de l'ambulatoire social-santé CoCoF (le directeur de la Ligue y étant nommé expert depuis le 19/12).

Institution	Effectif.ve 1	Effectif.ve 2	Suppléant.e 1	Suppléant.e 2
PFCSM	Frédéric WILLEMS	Francine DESABLENS	Anne DEBONGNIE	Caterina DI CALOGERO
	Yahyâ H. SAMII	François BAUFAY	Ann BRYSSINCK	François BESTGEN
Bru Stars	François BESTGEN	Carole SOURDIAU	Laurence AYACHE	Nelle LAMBERT
107 Adultes	Ann BRYSSINCK			
SPF Taskforce Réforme Personnes Agées	Sylvie VEYT			
CBCS	Manu GONCALVES			
IFA	Yahyâ H. SAMII	Manu GONCALVES		
FASS	Samira KHOLTI		Pierre de CONINCK	
Conseil Consultatif	Manu GONCALVES	Frédéric WILLEMS	Pierre LUMINET	Latifa SARGUINI
SMES-B	Yahyâ H. SAMII			
Psymages	Yahyâ H. SAMII	François BAUFAY		
CBPS	Yahyâ H. SAMII			
CAB	Yahyâ H. SAMII			

Ce travail de représentation nécessite des réunions aux rythmes variables, et s'accompagne d'échanges réguliers, afin de rassembler les informations glanées dans ces différents lieux et de permettre des prises de position sur les questions et enjeux soulevés.

La direction est chargée de faciliter ce rassemblement et de veiller à ce que le tout arrive au CA. Ainsi, les 8 représentants SSMs à la PFCSM se sont réunis le 22/11 à la Ligue pour faire le point et échanger sur les dossiers en cours.

4.3 RECHERCHE :

- La Ligue mène des **études** sur des sujets d'actualités, à la demande de ses membres ou de façon proactive.
- Elle centralise, agrège et analyse les **données statistiques annuelles** des services de santé mentale en CoCoF.
- Elle rend compte et transmet les principales **idées et recommandations** qui en découlent directement ou indirectement.
- Elle développe une **expertise** sur les questions de santé mentale, sur le plan institutionnel et sur le plan clinique.
- Elle offre un **appui théorique et méthodologique** aux acteurs de terrain.

4.3.1 REFORME 107

En 2018, la Ligue avait été interpellée par la Ministre de la Santé CoCoF, Cécile Jodogne, pour communiquer sa position sur le 107 à Bruxelles. Martin Cauchie, engagé en juillet 2018, comme chercheur, avait été chargé de réaliser une étude en ce sens, en interrogeant les SSMs sur le 107. Il avait alors mené un travail de pré-analyse pour constituer son questionnaire et agrégé ensuite les résultats récoltés.

L'étude a nécessité plusieurs rencontres de la part du chercheur (avec un chercheur du CBCS et avec l'OSS en janvier), avant d'être présentée en de multiples lieux, le chercheur étant souvent accompagné du directeur et/ou du président du CA :

- 21/1 Présentation études 107 et Recueil à l'OSS
- 4/2 AG participative de la Ligue
- 25/2 OSS
- 12/3 SSM Champ de la Couronne
- 21/3 Administration de la CoCoF
- 7/5 Equipe des Urgences psychiatriques de St Luc avec MC
- 20/6 Conseil consultatif de l'ambulatoire social-santé
- 21/6 CA de la PFCSM
- 7/11 Séminaire CAPSER aux FUSL

Cette étude a également initié des collaborations scientifiques : Martin Cauchie et le directeur de la Ligue ont ainsi participé à la journée d'étude du 5/4 sur le 107 par l'OSS. Martin Cauchie a également rencontré les auteurs de l'étude présentée à cette journée, Sophie Thunus et Carole Walker (23/4). La collaboration avec Sophie Thunus s'est développée afin d'échanger sur le 107 (8 rencontres de mai à octobre) et aboutit à la rédaction ensemble d'un article scientifique dont la parution est prévue en 2020.

Parmi les conclusions de l'étude, on peut noter la quasi-unanimité des SSMs pour dénoncer un problème de gouvernance dans la mise en œuvre de la réforme et un manque de moyens pour permettre aux services de répondre aux demandes des équipes mobiles et des autres acteurs du 107, tandis que l'adhésion aux principes de celle-ci donne des résultats plus mitigés, avec des compréhensions différentes de certaines notions-clés du Guide de la réforme. Ce qui invite les SSMs à relire et échanger davantage sur les lignes directrices de la réforme, et la Ligue à investir davantage les lieux de discussion et de décision du 107, ainsi qu'à interpeller les autorités pour améliorer sensiblement la mise en œuvre de la réforme.

Ce travail de recherche exemplifie le type de travaux que la Ligue compte développer : des études scientifiquement rigoureuses, documentées, étayées, permettant de nourrir la réflexivité dans le

chef des membres de la Ligue, et de mieux cibler les positionnements et demandes à tenir dans le chef de la Ligue. De telles études, menées en partenariat avec d'autres lieux de production scientifique, permettent également d'enrichir les représentations des acteurs hors santé mentale, de l'administration et des politiques.

4.3.2. RECUEIL DE DONNEES

Ces travaux nécessitent énormément de réunions en interne, entre les chercheurs et la direction concernant l'avancement de ceux-ci. Le projet d'étude sur un nouveau recueil de données et de mises à jour, a requis des travaux de préparations et une réunion de comité scientifique le 11 juin avec Jacques Moriau (ULB-CBCS), Abraham Franssen (FUSL) et Alexia Jonckheere (INCC).

Dans le cadre de la migration vers un nouveau logiciel de recueil de données, de multiples réunions ont été menées : en interne, avec des SSMs, avec la CoCof (M. Jérôme Pieters, rencontré le 27/08), avec les programmeurs des logiciels Jade, Topaz et Modullo.

Le travail réalisé en 2019 doit être envisagé selon différents aspects :

- **Statistiques annuelles** de **chaque** SSM agréé par la CoCof,
- Statistiques annuelles sur l'**ensemble** des données des SSMs agréés par la CoCof,
- Préparation de l'installation de **nouveaux logiciels** dans les SSM,
- Préparation d'une **nouvelle version du recueil de données**.

Statistiques annuelles de chaque SSM agréé par la CoCof

Comme chaque année, un traitement des données de chacun des SSMs agréés par la CoCof a été réalisé. Ces statistiques sont reprises dans les rapports d'activités. À côté des analyses standards, qui doivent permettre de comparer patientèles et prestations des services sur des bases identiques, certaines équipes demandent des analyses particulières, correspondant à des préoccupations particulières ou à des façons d'envisager leurs activités qui leurs sont propres. Ce qui a été le cas pour 3 SSM en 2019.

Depuis quelques années, un module supplémentaire a été ajouté à Champollion/PsyStat, qui porte sur les premières demandes. Ce module, utilisé dans 9 services sur 22, a souvent fait l'objet d'adaptations pour correspondre aux spécificités d'organisation de l'accueil dans les équipes. Compte tenu de ces dernières, aucun traitement standard de ces données n'a pu jusqu'ici être formalisé. Par ailleurs, les spécificités particulières des premiers contacts impactent la collecte des informations. Selon les équipes, la proportion et le caractère des données incomplètes peuvent varier. Les résultats des traitements fournissent donc des informations indicatives mais qui peuvent s'avérer très utiles.

Statistiques annuelles sur l'ensemble des données des SSMs agréés par la CoCof

Ces statistiques font l'objet d'un rapport annuel destiné à la CoCof. Elles sont réalisées selon un même schéma, invariable depuis des années. Cela permet la comparaison des résultats de chaque SSM, chaque année par rapport à ses pairs, et d'une année sur l'autre par rapport à lui-même. Par ailleurs, les données d'ensemble peuvent être comparées d'une année sur l'autre, mais aussi par rapport à des données socio-démographiques ou épidémiologiques de référence. Ces données annuelles peuvent aussi être l'objet de traitements particuliers, centrés sur des aspects particuliers des patientèles ou des prestations. Ainsi cette année, les distributions des nombres de prestations dont ont bénéficié les patients de 10 équipes, en 2008 et 2018, ont été examinées.

Une difficulté relevée depuis quelques années, qui concerne autant les statistiques de chaque SSM que celles de l'ensemble de ceux-ci, est la croissance, faible mais régulière, des données manquantes qui rendent les analyses plus difficiles et plus complexes. Cette évolution est pour partie à mettre en relation avec l'accroissement des demandes auxquelles les équipes doivent faire face et la plus grande complexité de nombre de situations rencontrées. Dans de tels contextes, la priorité sera donnée au travail clinique, les tâches considérées comme administratives tendant à passer au second plan.

Préparation de l'installation de nouveaux logiciels dans les SSM

Les logiciels liés, Champollion et PsyStat, qui permettent de recueillir les données de patientèles et de prestations des SSMs fonctionnent depuis maintenant des années, sans problèmes particuliers. Cependant, l'informatisation et la numérisation de l'information se développent fortement depuis quelques années. Dans les soins de santé, les prestataires reconnus par l'INAMI doivent progressivement transmettre des informations sur leurs patients et sur leurs prestations par voie électronique. Le phénomène s'est fortement développé d'abord dans le champ hospitalier mais commence à se développer dans le champ ambulatoire. De ce point de vue, Champollion et PsyStat vont être obsolètes à plus ou moins brève échéance. Les logiciels qui doivent les remplacer devront en outre être certifiés par l'INAMI. Un tour d'horizon a été fait des possibles successeurs des logiciels actuels. Les logiciels susceptibles d'être relativement facilement adaptés aux besoins des SSMs : on relève Jade développé à l'origine pour les centres de planning familial et son évolution en cours Topaz, centrée sur les maisons médicales ; Modullo, développé à la demande du SSM Chapelle-aux-Champs et Obasi, logiciel d'origine néerlandaise développé par les Frères de la Charité en Flandre. Jade et Modullo ont été retenus comme les logiciels les plus appropriés.

L'utilisation de nouveaux logiciels suppose cependant que les données antérieures puissent être aisément disponibles. Certaines seront archivées, d'autres seront transférées. Par ailleurs, les variables proposées par les nouveaux logiciels peuvent différer de celles utilisées jusqu'ici et qui, dans l'ensemble, se sont avérées correspondre assez bien aux besoins d'information des SSMs. Un travail important de comparaison des variables utilisées par les différents logiciels est donc indispensable et a été réalisé. Il s'accompagne d'une révision des variables utilisées dans Champollion et PsyStat, de façon à pouvoir, après accord des SSMs sur les variables et modalités retenues, soumettre un cahier de charges aux développeurs. On notera qu'une partie de ce travail a été réalisé en coordination avec les SSMs de la Province de Namur qui souhaitent aussi adopter un nouveau logiciel, l'enjeu étant de pouvoir disposer rapidement d'un outil répondant aux besoins des équipes.

Préparation d'une nouvelle version du recueil de données

Comme nous venons de l'indiquer, l'utilisation future de nouveaux logiciels dans les SSMs était une occasion de réexaminer les variables et les modalités jusqu'ici utilisées, de s'attacher à les faire évoluer de façon à pouvoir mieux rendre compte des particularités des patientèles et des prestations des équipes. Le projet de « recueil de données transversal » envisagé par la CoCof était une seconde opportunité de révision de l'existant. D'autant que le recueil envisagé par la CoCof donne une place importante aux activités autres que celles de consultation, qui existent aussi dans les SSMs mais n'ont jamais fait l'objet d'une quelconque tentative de formalisation. Ce double examen détaillé des variables et modalités adoptées dans les logiciels dont un développement adapté aux besoins des SSMs est envisagé, d'une part, et des variables et modalités projetées pour le recueil de données transversal de la CoCof, d'autre part, a permis de jeter les bases d'un groupe de travail chargé d'arrêter la forme et le contenu des nombreuses informations qui composeront le nouveau recueil de données des SSMs bruxellois agréés par la CoCof.

4.4 INFORMATION :

- La Ligue développe **un site Internet et des outils** à l'attention des acteurs de terrain et du grand public.
- Elle organise des **temps d'échange et d'information** ciblées.
- Elle diffuse des **newsletters** à l'attention des acteurs de terrain.
- Elle dispose d'une convention avec une **bibliothèque** et de liens avec d'autres centres de documentations pour mettre à disposition des professionnels des ressources spécialisées.
- Elle **promeut les activités** des partenaires et affiliés.
- Elle développe une communication à travers les **médias** pour informer et sensibiliser.
- Elle organise des **actions thématiques** d'information et/ou de sensibilisation sur tout ou partie des problématiques traitées.

4.4.1 CONGRES, COLLOQUE, SEMINAIRES, JOURNEES D'ETUDE ET FORMATIONS

Le travail effectué pour la mise sur pied d'un événement est transversal et met tous les membres de l'équipe à contribution.

En effet, les événements organisés ou co-organisés nécessitent souvent un travail collectif sur l'élaboration des contenus et ses objectifs, des réunions préparatoires (en équipe, avec les intervenants etc.), un lieu, une date, un graphisme pour les supports de communications, l'élaboration d'un programme, un catering, la gestion du budget et de la logistique, la gestion des inscriptions/payements, des permanences durant l'événement, des recherches pour la base de données, des invitations (de masse, ciblées, personnalisées), un travail en réseau/partenariats, un éventuel questionnaire d'évaluation, une prise de photos lors de l'événement, des contenus de communication (Facebook, Newsletters, site Internet, supports de communication), la rédaction et l'envoi de remerciements (participants et intervenants), le traitement des photos, un débriefing...

Se présente, dans le cas du colloque politique du 9 décembre 2019, un travail conséquent de retranscription afin constituer les actes de ce dernier, ceux-ci seront disponibles durant le premier semestre 2020.

QUELQUES PHOTOS SOUVENIRS :

<HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/LBSM/PHOTOS/A.1065529396833264/2998531076866410/?TYPE=3&THEATER>

<HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/LBSM/PHOTOS/A.1065529396833264/2998531120199739/?TYPE=3&THEATER>

<HTTPS://WWW.FACEBOOK.COM/LBSM/PHOTOS/A.1065529396833264/2779921135394073/?TYPE=3&THEATER>

LES ÉVÉNEMENTS 2019 :

- ✓ Conférence de presse pour le Plaidoyer, le 25 mars.
- ✓ Débat préélectoral co-organisé par l'Equipe et la Ligue sur les politiques de santé mentale, 29 avril 2019.
- ✓ Séance d'information sur « l'avant-projet PSI », 26 avril 2019 dans les locaux de la Ligue.
- ✓ Formation "Code des sociétés et associations : quels changements pour les ASBL?", 23 octobre par Ideji dans les locaux de la LBSM. Public cible : les membres et les acteurs du social-santé bruxellois.
- ✓ Colloque co-organisé avec la APPCF « Le couple à l'épreuve de la famille », 18 octobre 2019.
- ✓ La co-organisation de la projection et débat « Sans frapper », 28 novembre 2019.
- ✓ Le colloque « Gouverner le soin. Soigner à contre-courant », 9 décembre 2019.
- ✓ Préparation du séminaire « Cycle santé numérique » qui se déroule dès janvier 2020.
- ✓ Préparation du séminaire 2020 « Dossier du patient ».
- ✓ Préparation du séminaire 2020 « Le statut du psychologue clinicien ».

4.4.2 LES RELAIS D'INFORMATION DES MEMBRES/PARTENAIRES ET AUX MEMBRES/PARTENAIRES

La Ligue est en pleine évolution interne et entend se repositionner dans le paysage bruxellois. Ce qui implique de revoir l'organisation interne, en particulier la visibilité et la communication. Suite à état des lieux dressé par la chargée de communication en octobre 2019, nous travaillons ensemble et en concertation (avec les membres, le CA, les GT...) sur les renouveaux ou les clarifications concernant : notre positionnement, nos combats, nos contenus/messages, les concertations nécessaires autour d'enjeux à venir ou actuels, les publics à informer ou à réunir et sur nos outils/canaux de communication.

La Ligue maintient et améliore ses divers outils de communication visant à mieux informer ses membres mais aussi le public au sens large.

LE SITE INTERNET

Nous repensons le site web afin d'offrir plus de fonctionnalités, d'informations et une navigation plus claire et agréable. La finalisation de ce projet d'envergure est prévue pour le premier semestre de l'année 2020.

Le site (www.lbfsm.be qui deviendra par la suite www.lbsm.be) présente la Ligue ainsi que ses membres et les actualités du secteur. La rubrique « événements de partenaires » fait office d'agenda du secteur de la santé mentale et est mise à jour en continu. Y sont repris les événements, formations, et séminaires programmés par les membres ou partenaires ainsi que les offres d'emploi en social-santé à Bruxelles. Notons que le site permet également de pouvoir s'inscrire en ligne à nos événements et formations.

Tous les documents officiels y sont également consultables (programmes des coordinations thématiques, statuts, conseil d'administration, recherches).

LA NEWSLETTER

Ces envois sont **constitués** :

- ✓ **D'un e-mail mensuel** qui est envoyé aux abonnés et se compose de différentes rubriques :
 - Les événements des membres et partenaires (colloques, congrès, séminaires, formations des deux ou trois mois à venir)
 - Nos événements propres
 - Les offres d'emploi

Ce support nous permet de diffuser à un large public les informations de la LBSM et du secteur. Environ 2000 abonnés profitent, par ce biais, d'une information détaillée des mois à venir en santé mentale.

- ✓ **De communications « spontanées »** (qui nous permettent des variations de design), concernant nos propres événements, des informations particulières, des actualités politiques, des prises de position, des remerciements, des vœux, etc....

LES VISITES DES MEMBRES

Visiter nos membres au cours de l'année nous permet d'être en relation directe avec eux, à la source de l'information mais également de pouvoir (re)présenter et valoriser la LBSM notamment en exposant et réaffirmant notre support à tous, notre nouvelle équipe et nos nouveaux projets. Nous renforçons notre disponibilité dans l'esprit de nos membres et recueillons leurs besoins, attentes, et problématiques.

A l'heure où le digital est omniprésent dans la communication, une simple présentation mutuelle est très précieuse, spécifiquement en social-santé où nous veillons à tisser des relations de qualité et de proximité. Ce face-à-face permet donc de renforcer notre visibilité, de communiquer avec impact, de susciter la confiance et l'enthousiasme concernant notre nouvelle dynamique et enfin, de favoriser un vrai rapprochement avec les travailleurs !

A la Ligue, nous avons conscience que notre travail dépend directement des contributions, apports, et investissements des membres !

En 2019, les services rencontrés sont :

Similes	22-01-19
ANAIS	29-01-19
Ulysse	06-02-19

Champ de la Couronne	12-02-19
Entraide des Marolles	13-03-19
CMP Service Social Juif	14-03-19
Télé-Accueil	26-03-19
SOS Viol	30-04-19
Le Norois	02-05-19
Chapelle-aux-Champs Ados	02-05-19
Psycho-Etterbeek	09-05-19
Forest-Uccle-Watermael	21-05-19
L'Adret	12-09-19
CG St-Gilles	01-10-19
L'Eté	07-11-19
Enaden	17-12-19

LA PAGE FACEBOOK

Cette page nous permet d'/de :

- ❖ Augmenter notre notoriété et notre visibilité via des publications sur, l'actualité, nos événements ou nos actions ou celles des membres ou partenaires.
- ❖ Fédérer une communauté et d'interagir avec eux.
- ❖ Connaitre nos publics.
- ❖ Faire connaître la Ligue à de nouveaux utilisateurs/usagers/professionnels du secteur.
- ❖ Communiquer de manière ciblée et interactive.

LA PRESSE

Pour obtenir plus de publications radio/online/magazine → ff@lbsm.be

Online (RIM) :

- ❖ Point Culture : 4 articles <https://www.pointculture.be/magazine/articles/>
- ❖ Réseau nomade : <https://reseauunomade.be/events/12eme-rencontres-images-mentales/>
- ❖ L'Autre Lieu : <https://www.autrelieu.be/evenernement/12emes-rencontres-images-mentales/>
- ❖ Site Plate-forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale
- ❖ Agenda.brussels : <https://agenda.brussels/fr/487910/cinglee>
- ❖ Aarsene50.brussels : <https://arsene50.brussels/fr/detail/15572/cingle>
- ❖ Arts et convergences : <https://artsconvergences.com/images-mentales/>
- ❖ Ciné femmes : <http://www.cinefemme.be/spip.php?article194>
- ❖ Cinergie : <https://www.cinergie.be/actualites/programme-des-12emes-rencontres-images-mentales>
- ❖ Cinevox : <https://www.cinevox.be/fr/adoration-et-la-foret-de-mon-pere-aux-12e-rencontres-images-mentales/>
- ❖ Evensi <https://www.evensi.be/12e-rencontres-images-mentales-rue-cle-5/371745263>
- ❖ Fedito BXL : <https://feditobxl.be/nl/evenernement/12emes-rencontres-images-mentales/>
- ❖ Heavy Mental : le Journal du Medecin : <https://www.lejournaldumedecin.com/magazine/heavy-mental/article-normal-45363.html>
- ❖ I Heart.com : <https://www.iheart.com/podcast/256-tendances-premiere-31014203/episode/tendances-premiere-le-dossier--56818842/>
- ❖ Rtbef : https://www.rtbef.be/lapremiere/emissions/detail_tendances-premiere/accueil/article_les-rencontres-images-mentales-2020?id=10424838&programId=11090

- ❖ Radio Panik : Radio Panik - Focus spectacle de théâtre et Rencontres Images Mentales - Le Monde est ici, 5/02/20, <https://www.radiopanik.org/emissions/le-monde-est-ici/focus-soectacle-de-theatre-et-rencontres-images-mentales/>
- ❖ Lalibre.be <https://www.lalibre.be/archive/rencontres-d-images-mentales-5e312852f20d5a6521f3e3cb>
- ❖ Levif.be : LeVif/L'Express <https://focus.levif.be/culture/magazine/rencontres-images-mentales/article-normal-1245203.html>
- ❖ Crésam : http://www.cresam.be/wp-content/uploads/2019/12/Programme_RIM20201.pdf
- ❖ Plate-forme de Concertation en Santé Mentale de la province du Luxembourg <http://www.platfomepsylux.be/6-14-fevrier-2020-bruxelles-rencontres-images-mentales>
- ❖ Crehpsy : <https://www.crehpsy-hdf.fr/agenda>
- ❖ ARPP <https://www.arpp-psychotherapie-psychoanalytique.be/2019/12/12/12e-rencontres-images-mentales-du-6-au-14-fevrier-2020>
- ❖ Rezone.be : <https://www.rezone.be/l-actualit>
- ❖ Cinopsis.be : <https://www.cinopsis.be/evenements/rencontres-images-mentales-2020/>

Ecrite-Online (hors RIM) :

- ❖ Le Vif l'express Novembre 2019 « Comment faire de la Belgique le pays le plus heureux du monde »
- ❖ Sudinfo « Élections 2019: que peuvent faire les gouvernements pour améliorer la santé mentale des Belges? » Le 25 Mars 2019
- ❖ La Libre « Et si l'on s'occupait mieux des problèmes de santé mentale ? » 26 mars 2019
- ❖ Le Guide Social « Sept leviers incontournables pour améliorer la santé mentale » 26 mars 2019
- ❖ Knack « Organisaties vragen regeringen om van geestelijke gezondheid prioriteit te maken » mars 2019
- ❖ La guide Social « Elections : les Services de Santé Mentale ont besoin de plus de moyens » 19 février 2019
- ❖ MSF « Une fuite sans fin. Soins en santé mentale au hub humanitaire de Bruxelles » février 2019
- ❖ Publication Facebook de Cécile Jodogne Membre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, indiquant la LBFSM comme référence en matière de Santé mentale pour enfants et adolescents. Février 2019

Radio :

- ❖ BX1 par Jim Moskovitz

LES PUBLICATIONS ET LEUR DIFFUSION

Les travaux des chercheurs, les travaux, articles, prises de position des groupes de travail, etc.

LES OUTILS EN CONSTRUCTION

- ❖ Site Internet (refonte complète, nouveaux contenus, graphisme et nouvelles fonctionnalités) en concertation avec les GT, les membres, le CA et l'équipe des permanents.
- ❖ Le logo et la charte graphique.

4.4.3 PSYCENDOC : CENTRE DE DOCUMENTATION

Le Centre de documentation Pscycendoc est un outil d'information spécialisé en santé mentale et psychiatrie répondant aux demandes :

- des professionnels de la santé mentale (psychiatres, psychologues, assistants sociaux, ...),
- des étudiants en psychologie et d'autres disciplines en santé mentale, ainsi que des professeurs pour la rédaction de leurs cours,
- des membres de la LBSM,
- toute personne (grand public, patient) désireuse d'informations sur les thèmes de la santé mentale et de la psychiatrie.

Installé dans les locaux de la Ligue, il s'est inscrit durant des années dans le cadre des activités de celle-ci comme support documentaire aux groupes de travail, de coordinations et autres instances. Le Psycendoc a aussi répondu à quelques demandes de renseignements par téléphone et par mail et envoyé des documents par courrier postal ou par mail suite à ces demandes.

Constatant l'utilisation déclinante du centre de documentation, la Ligue avait, en 2018, fait le choix d'externaliser ce volet de son travail. La nouvelle direction et la documentaliste ont exploré diverses pistes pour ce faire, et ont ainsi rencontré la direction de la Haute Ecole Marie Haps le 10 janvier. D'abord intéressée, celle-ci a cependant décliné au bout de plusieurs semaines de réflexion. Nous avons depuis trouvé une solution avec le Fil d'Ariane, dépendant de l'ASBL L'Equipe : le Fil d'Ariane reprendra la gestion du Fonds qui restera en grande part dans les locaux de la Ligue (faute de place à Anderlecht où est situé le Fil d'Ariane). La gestion des abonnements, des consultations de documents et des prêts sera assurée par le bibliothécaire du Fil d'Ariane, Jean Houyoux.

Après le départ d'Ariane Coppens, Pascal Banzira assure la transition avant la reprise par le Fil d'Ariane prévue durant l'année 2020, une fois la convention conclue entre les 2 ASBL et les aspects techniques résolus.

4.4.4 DU COTÉ DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat est un poste très polyvalent : il assure l'accueil, la gestion téléphonique, le suivi de la comptabilité, la gestion du personnel ainsi qu'administrative. La direction a proposé que la secrétaire puisse reprendre le rôle de conseillère en prévention (en discussion avec l'équipe), ce qui impliquera une formation en 2020. La secrétaire participe également à la logistique et à l'accueil lors des évènements. Elle réceptionne, centralise et redispatche les demandes des membres.

Le secrétariat et la direction ont restructuré le fonctionnement de la Ligue, notamment concernant les fournisseurs, la gestion des documents de chaque travailleur et bien d'autres encore...

La comptabilité est gérée par un opérateur externe, la Fiduciaire Gestion, et contrôlée par le trésorier de l'ASBL. Le suivi implique, pour la secrétaire, une série de réunions (avec la direction, avec le Trésorier, avec la Fiduciaire).

Il y a eu des réunions entre les colocataires du bâtiment afin de planifier des travaux, s'en sont suivis des démarches auprès du propriétaire pour améliorer certains aspects techniques et de sécurité des bâtiments. Les directions de la Ligue et de la Fedito ont également commencé à explorer des pistes pour revoir l'occupation des bâtiments.

La Ligue a également lancé un petit chantier de rénovation de la connectivité dans ses bureaux.

La direction et le secrétariat de la Ligue ont reçu deux visites d'inspection de la CoCoF, en février et en octobre, afin suivre l'évolution des changements annoncés. Une inspection Actiris a eu lieu en octobre, la Ligue disposant de deux postes ACS.

La législation est de plus en plus complexe, cela nécessite donc une plus grande maîtrise de la législation, des règles de mécanisme, c'est la raison pour laquelle la Ligue a souhaité que la secrétaire puisse approfondir sa formation. Elle a donc entamé un bachelier en sciences administratives, en cours du soir, pour une durée de 3 ans et demi.

Au bout du fil...

Deux catégories de public s'adressent à nous : les professionnels et le grand public.

Les professionnels

Il y a d'une part les professionnels de la santé mentale qui recherchent des adresses de lieux d'activités, de services sociaux, d'appartements supervisés pour un usager de leurs services. Si leur demande est souvent précise, cela demande de notre part une parfaite connaissance du milieu associatif bruxellois, connaissance qui se doit d'être constamment réactualisée. D'autre part, nous recevons de nombreux appels émanant de médecins généralistes, de travailleurs sociaux et de personnes travaillant au sein d'hôpitaux, de services d'aide à domicile, de CPAS, de logements sociaux, ... pour lesquels nous devons quelquefois répondre de façon plus détaillée et explicite quant aux différentes possibilités d'offres de soin et d'accompagnement en santé mentale. Ces professionnels peuvent également trouver chez nous certains textes ou articles de loi faisant référence à la santé mentale. A noter que du temps est consacré à la presse et aux étudiants qui souhaitent interviewer le directeur.

Le grand public

Que ce soit la personne elle-même - confrontée à des difficultés de vie ou en grande souffrance psychique – ou son entourage, le grand public fait aussi appel à notre service d'information. Chaque semaine, nous recevons plusieurs appels de ce type. Suite à la lecture d'un article, un conseil donné par un membre du réseau familial ou social (« Ce serait bien que tu en parles avec quelqu'un »), ceux-ci nous livrent tant le témoignage d'un moment de vie, l'expression d'une émotion perturbante, que leur préoccupation relative au bien-être de leurs proches, leur questionnement sur le sens et l'opportunité de leur démarche. S'il s'agit de demandes 'ciblées' - l'adresse d'un Service de Santé Mentale, d'un lieu de consultations pour un couple, une famille ou un adolescent, d'un centre de jour pour toxicomanes, d'un service spécialisé en psychogériatrie ... - nous donnerons de multiples renseignements afin que « l'appelant » puisse au mieux choisir son adresse. Mais il arrive souvent que la demande soit floue, exprimée avec des mots tout venant. Une écoute attentive, un dialogue respectueux permettent de s'accorder sur la signification de ces mots (par exemple 'un lieu d'hébergement' : est-ce une maison d'accueil, un appartement supervisé, un service hospitalier ?). Il n'est nullement question de faire une analyse de la demande telle qu'elle se pratique dans les structures d'accueil et de soin ni d'assurer un suivi mais bien d'orienter et de s'assurer que le panel d'informations données est adéquat et compris.

Chaque demande est personnelle et a son histoire. C'est à partir de cette certitude que chaque cas est unique que nous nous devons d'entendre, à son rythme, ce que la personne cherche à nous dire. Nous les renvoyons toujours vers les lieux appropriés: Services de Santé Mentale, Services d'information juridique, Initiatives d'Habitations Protégées, Associations de Thérapeutes, Services d'aide à domicile, Centres de documentation, Centres de Jour, Centres de Planning Familial, Communautés Thérapeutiques, Médiations familiales, Services d'Aide aux Victimes, Services Sociaux, CPAS, Services d'Aide aux Toxicomanes, Maisons de Repos, Maisons de Repos et de Soins, Groupes d'entraide ... ou encore nous leur suggérons d'en parler à leur réseau déjà existant, au médecin généraliste, au psychiatre qui les suit... Ce travail de contact avec le public, d'analyse de la demande et de renvoi vers les organismes ou acteurs de terrain, est principalement assuré par la secrétaire.

4.4.5 DEQ III (DEMARCHE D'EVALUATION QUALITATIVE)

Le projet DEQ introduit par la Ligue pour la période 2017-2019 est :

- d'une part la **poursuite de l'analyse et du questionnement méthodologique** concernant le choix, la mise en place et la conduite des groupes de travail, essentiellement sur leur sens et leur finalité.

En prolongeant la DEQ précédente, l'objectif principal est d'aboutir le processus d'amélioration de la pertinence des groupes et la tentative qu'ils puissent plus correspondre aux attentes des participants et aux besoins des responsables des différentes instances de la Ligue afin d'aider ceux-ci à tenir des positions dans les différents lieux de concertation où ils siègent et dans leurs interpellations politiques,

- d'autre part, d'entamer **une réflexion de fond sur la méthodologie** relative aux choix thématiques, aux aspects de forme et de fonds dans l'organisation des événements publics ou à caractère scientifique de l'organisme pour l'avenir.

Avec la nouvelle dynamique développée à partir de juin 2018 et accentuée fin de la même année avec l'engagement de la nouvelle direction, le fonctionnement des groupes de travail et des coordinations thématiques a évolué.

Au niveau global, deux éléments ont été instaurés afin de créer / renforcer les liaisons entre les groupes :

- par la mise en place de temps d'échanges intergroupes 1 à 2 fois par an ;
- par la publication 1 fois par an d'un carnet reprenant le programme d'échanges.

Les temps d'échanges intergroupes rassemblent les animateurs •trices des groupes de travail et des coordinations thématiques. Ils visent à offrir aux personnes animant les différents groupes et coordinations un aperçu de ce qui se fait chez chacun. Ce partage permet d'enrichir les réflexions et travaux dans chaque groupe mais ouvre également la voie à des mises en commun, des croisements thématiques, des collaborations intergroupes. Ainsi, la question des personnes exilées portée par la coordination thématique Exil, se retrouve également dans les groupes de travail Accueil et Justiciables, d'où des réflexions conjointes entre ces groupes et les 2 animatrices de la coordination Exil.

La réunion de juin (qui s'est tenue le 14/06/2019) inclut également le conseil d'administration de la Ligue, afin de nourrir les orientations de la Ligue par les questionnements du terrain, et de renforcer ainsi la cohérence entre les différents axes de la Ligue. Cette réunion est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et sur les projets de l'année à venir.

La publication du carnet permet quant à elle de renforcer la visibilité des groupes et coordinations et implique de la part des animateurs •trices un travail de synthèse pour présenter les travaux et l'organisation de ceux-ci. Nous observons que cette publication entraîne également un regain d'intérêt pour les groupes et coordinations, et suscite des idées chez certains travailleurs qui ont interpellé l'équipe des permanents pour savoir si de nouveaux groupes de travail pouvaient être mis sur pied à l'avenir. Le foisonnement est en soi une marque positive de la richesse des pratiques et de la volonté d'échanger entre acteurs dans et hors secteur de la santé mentale. Il doit cependant être pensé et accompagné pour éviter à l'avenir une trop grande dispersion des énergies.

Le travail des réunions de l'inter-coordination EChO se poursuit. La présence des permanents de la Ligue (au-delà de la direction et de la chargée de mission qui soutient ces groupes) permet de mieux articuler le contenu des coordinations et les actions des permanents, notamment en ce qui concerne les études et les prises de position au nom de la Ligue.

GLOSSAIRE

ACJB	Association des Centres de Jour Bruxellois
ACSEH	Association des Centres et Services Bruxellois pour Personnes Handicapées
AG	Assemblée Générale
AISLF	Association Internationale des Sociologues de Langue Française
APPCF	Association pour la Psychothérapie Psychanalytique de Couple et de Famille
APPPsy	Association des Psychologues Praticiens d'orientation Psychanalytique
AS	Assistant•e Social•e
ASBL	Association Sans But Lucratif
CA	Conseil d'Administration
CBCS	Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique
CDCS	Centre de Documentation et de Coordination Sociales
CFIP	Centre pour la Formation et l'Intervention Psychosociologique
CoCoF	Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale
CoCoM	Commission Communautaire Commune de la Région de Bruxelles-Capitale
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
EMC	Encyclopédie médico-chirurgicale
ETP	Equivalent Temps Plein
GT	Groupe de Travail
FCPC	Fédération des Centres de Planning et de Consultations
FCPPF	Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial
FESSMB	Fédération des Employeurs des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FLCPF	Fédération Laïque des Centres de Planning Familial
FPS	Femmes Prévoyantes Socialistes
FSSMB	Fédération des Services de Santé Mentale Bruxelloise Francophone
FUSL	Facultés Universitaires Saint-Louis
IFA	Inter-Fédérations de l'Ambulatoire
INCC	Institut National de Criminalistique et de Criminologie
KCE	Centre Fédéral d'Expertise en Soins de Santé
LUSS	Ligue des Usagers des Services de Santé
MDM	Médecins du Monde
MSF	Médecins Sans Frontières
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
OSS	Observatoire de la Santé et du Social
PFCSM	Plateforme
PSI	Plan de Service Individualisé
RGPD	Règlement Général européen de Protection des Données
SGG	Steunpunt Geestelijke Gezondheid
SMES	Santé Mentale et Exclusion Sociale ASBL
SSM	Service de Santé Mentale
UCL	Université Catholique de Louvain
ULB	Université Libre de Bruxelles
UPPsy-BUPsy	Union Professionnelle des Psychologues - Beroeps Unie van Psychologen
VVGG	Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid

